



**HAL**  
open science

# ARCHAEDYN. Analyses régionales de la dynamique du peuplement : La zone-atelier “ Argens-Maures ” (Var)

Frédérique Bertoncello

► **To cite this version:**

Frédérique Bertoncello. ARCHAEDYN. Analyses régionales de la dynamique du peuplement : La zone-atelier “ Argens-Maures ” (Var). 2021. hal-03216479v1

**HAL Id: hal-03216479**

**<https://hal.science/hal-03216479v1>**

Preprint submitted on 4 May 2021 (v1), last revised 17 Dec 2023 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Programme ArchaeDyn

## Analyses régionales de la dynamique du peuplement : La zone-atelier « Argens-Maures » (Var)

Frédérique BERTONCELLO  
(Université Côte d'Azur, CNRS, CEPAM - UMR 7264 CNRS, Nice)

### Avertissement

Ce document est un chapitre à paraître dans le volume II de la synthèse du programme ArchaeDyn, *Dynamique spatiale des territoires de la Préhistoire au Moyen Âge*<sup>1</sup>, dont le premier volume est édité en 2021 aux Presses de l'université de Franche-Comté, dans la collection des Cahiers de la MSHE, série Dynamiques territoriales. Il sera publié dans la deuxième partie du volume, consacrée aux « Analyses régionales de la dynamique du peuplement ». Ce document fait référence à une méthodologie et à des outils qui ont été présentés dans les actes de la table ronde de Dijon en 2008 et dans des publications ultérieures : Bertonceo *et al.*, 2012a ; Bertonceo *et al.*, 2012b ; Ouriachi et Bertonceo, 2015.

### 1. Présentation de la zone-atelier

La zone-atelier « Argens-Maures » concerne 16 communes de l'est du département du Var<sup>2</sup>, soit une superficie d'environ 850 km<sup>2</sup> (fig. 1).

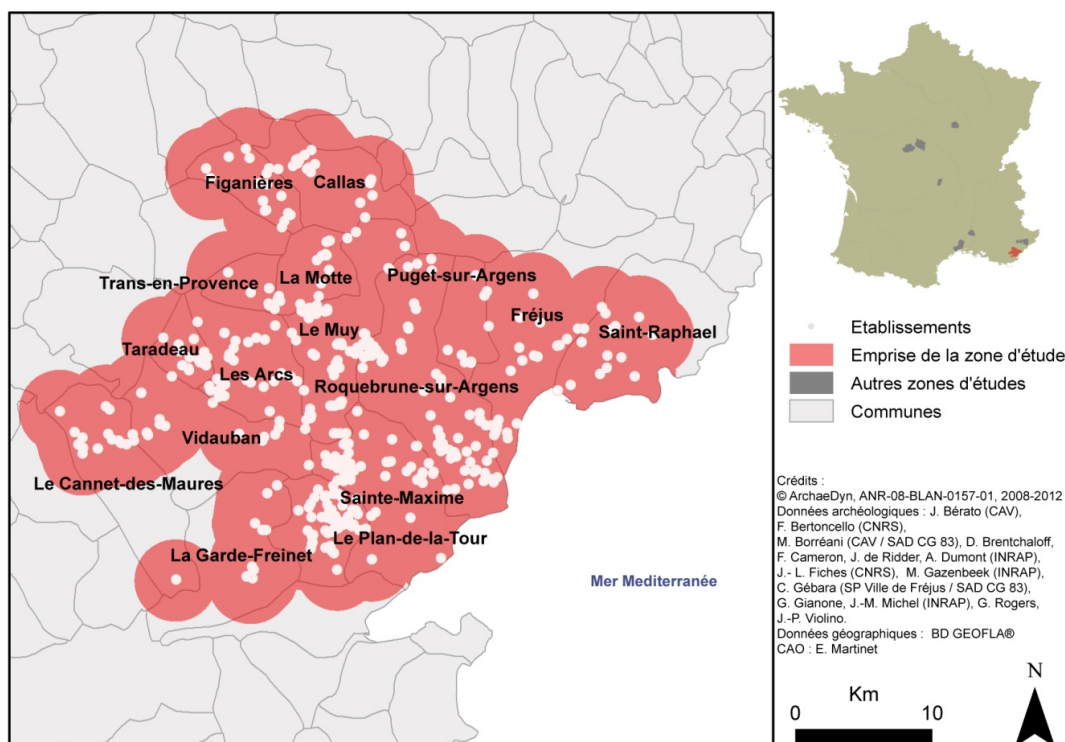


Fig. 1. Localisation de la zone-atelier Argens-Maures.

<sup>1</sup> Le programme *Archaeodyn*, « Dynamique spatiale des territoires, de la Préhistoire au Moyen Âge », lancé dans le cadre de l'ACI « Espaces et territoires » (phase I : ET 28, 2005-2007) (Gandini *et al.*, 2012), et poursuivi dans le cadre du programme ANR (phase II : ANR-08-BLAN-0157-01, 2009-2012), contribue à élargir, en la modifiant, la problématique de recherche engagée dans la décennie 1990 par les programmes européens *Archaeomedes I* et II (Durand-Dastès *et al.*, 1998 ; Van der Leeuw *et al.*, 2003), en abordant la dynamique des territoires, envisagée selon plusieurs angles d'étude nouveaux, tant au plan thématique, chronologique que spatial.

<sup>2</sup> Communes de Callas, Figanières, Fréjus, La Garde-Freinet, La Motte, Le Cannet-des-Maures, Le Muy, Les Arcs-sur-Argens, Plan-de-La-Tour, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël, Sainte-Maxime, Taradeau, Trans-en-Provence et Vidauban.

La zone englobe quatre grandes entités géographiques : les collines et bassins de la Provence calcaire au nord, la dépression – dite « permienne » du fait de son origine géologique – empruntée dans sa partie orientale par le fleuve Argens, le massif des Maures au sud et les formations volcaniques de l'Estérel au nord-est (fig. 2). Chacune de ces entités, nettement différenciée par sa géologie et sa topographie, offre des conditions d'occupation et d'exploitation distinctes aux sociétés humaines, qui peuvent se résumer en deux oppositions principales. La première s'exprime essentiellement en terme d'accessibilité et oppose la dépression permienne - qui constitue le principal axe de circulation est-ouest de la région - et les massifs environnants, fermés et difficiles d'accès. La seconde opposition concerne les conditions de mise en valeur agricole et distingue d'une part les reliefs, aux sols généralement maigres et aux pentes prononcées, d'autre part les zones basses (dépressions, bassins et plaines), qui offrent des espaces plans et des sols plus épais, généralement plus riches.

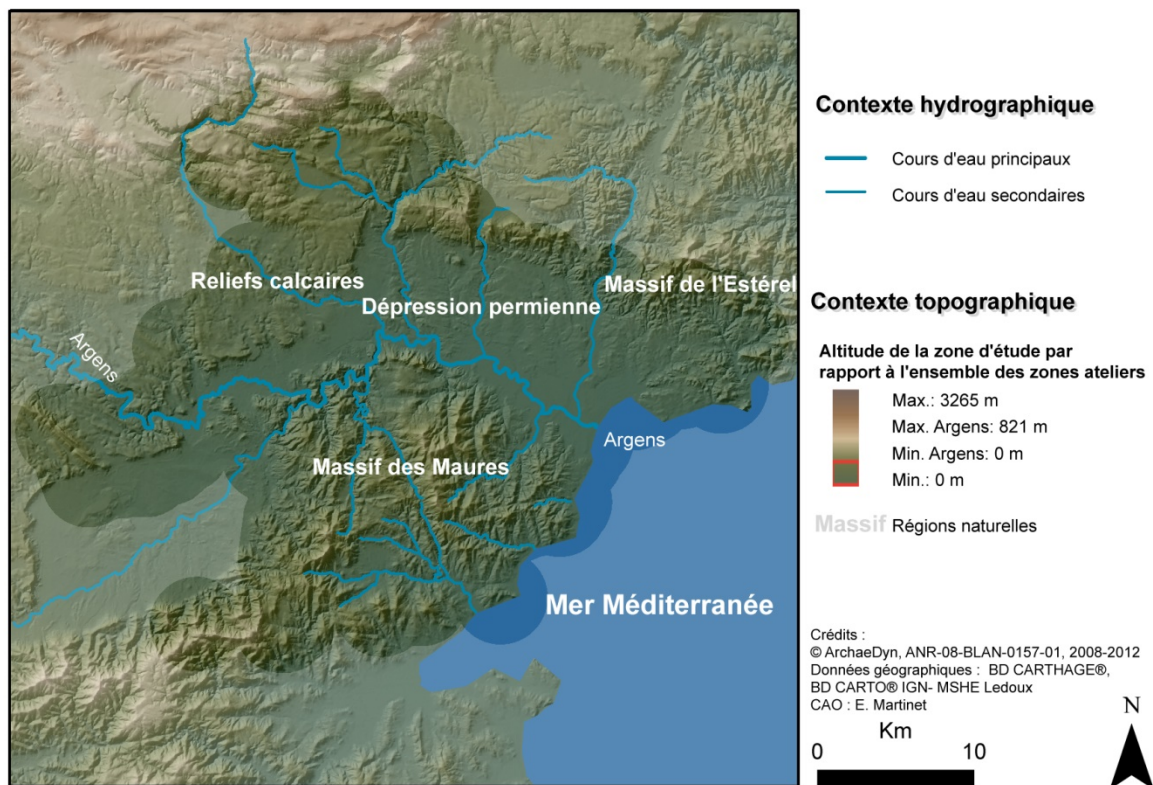


Fig. 2. Contexte topographique et hydrographique de la zone-atelier Argens-Maures.

Selon le schéma proposé par Guy Barraol d'après les sources anciennes, quatre peuples ligures pouvaient occuper cet espace à l'âge du Fer : les *Suelteri*, les *Verucini*, les *Ligauni* et les *Oxubii* (Barraol, 1969, p. 211-215). Ces derniers ont participé, aux côtés des *Deciates*, aux sièges d'Antibes et de Nice en 154 av. n. è., qui ont motivé l'une des premières interventions militaires romaines en Gaule Transalpine (Pol., XXXIII, 8-10 ; Strab., *Géogr.*, IV, 1, 10 et, citant Pol., IV, 6, 2 ; Plin., *NH*, III, 35 et III, 47). Vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è., deux agglomérations sont créées vraisemblablement par César (Gascoü et Janon, 1985 ; Rivet *et al.*, 2000), l'une, *Forum Iulii*, à l'embouchure de l'Argens, et l'autre, *Forum Voconii*, au cœur de la dépression permienne, près de la jonction entre la voie « aurélienne » reliant le Var au Rhône et la voie conduisant vers *Olbia* et Toulon (Aubert *et al.*, 1954-55 ; 1957 ; Brun *et al.*, 1999, p. 135-140). La zone-atelier « Argens-Maures » englobe l'espace entre ces deux agglomérations (fig. 3). C'est vraisemblablement sous Octave que *Forum Iulii* accède au rang de colonie romaine, probablement entre 31 et 27 av. n. è. (Gascoü, 1982 ; Gascoü et Janon, 1985 ;

Christol, 2015). Cette déduction implique sans doute des recompositions territoriales (Bertoncello, 2002). Mentionné dans la liste des *oppida latina* de Narbonnaise par Pline (*Hist. Nat.* III, 37), *Forum Voconii* constituait en effet vraisemblablement une communauté autonome à l'origine, et la date de son rattachement au territoire de Fréjus fait débat (Christol, 1999 ; Gasco et Martos, 2000). *Forum Iulii* conserve son statut de chef-lieu durant toute l'Antiquité et devient siège épiscopal au moins dès la fin du IV<sup>e</sup> s.



Fig. 3. Localisation de la zone-atelier Argens-Maures dans l'emprise supposée du territoire de la cité antique de Fréjus (selon Bertoncello et Codou, 2003).

À partir des années 1980, cette partie du Var oriental a fait l'objet de plusieurs opérations de prospection de surface, plus ou moins systématiques, réalisées par différents acteurs de l'archéologie varoise, au premier rang desquels le Centre Archéologique du Var, le Service du Patrimoine de la Ville de Fréjus, le CNRS (CRA, Valbonne, devenu le CEPAM, Nice) et, plus récemment, le Service Archéologique Départemental du Conseil Général du Var. Le corpus de sites utilisé pour le programme ArchaeDyn (dont la compilation a été arrêtée en 2005) a été élaboré à partir des résultats de ces travaux<sup>3</sup>. La distribution spatiale des sites recensés dans la zone-atelier pour la période allant du VIII<sup>e</sup> s. av. n. è. au VIII<sup>e</sup> s. de n. è., est tributaire des conditions de visibilité du sol et de l'intensité des recherches. La découverte de sites en prospection pédestre est en effet limitée, d'une part, par l'urbanisation importante et ancienne de la bande littorale, d'autre part, par la végétation très couvrante, de maquis ou de bois, qui occupe une grande partie des zones de relief.

<sup>3</sup> Campagnes de prospections réalisées sous la direction de Jacques Bérato (Centre Archéologique du Var), Frédérique Bertoncello (CNRS), Marc Borréani (Centre Archéologique du Var puis Service Archéologique Départemental du Conseil Général du Var), Daniel Brentchaloff, Fiona Cameron, Jacqueline de Ridder, Aurélie Dumont (INRAP), Jean-Luc Fiches (CNRS), Michiel Gazenbeek (INRAP), Chérine Gébara (Service du Patrimoine de la Ville de Fréjus puis Service Archéologique Départemental du Conseil Général du Var), Gil Gianone, Jean-Marie Michel (INRAP), Georges Rogers et Jean-Pierre Violino.

À cela s'ajoutent, dans la plaine de Fréjus, les recouvrements sédimentaires par les alluvions de l'Argens qui ont pu occulter des occupations anciennes au fur et à mesure du comblement de la ria holocène (Bertoncello, 2010 ; Bertoncello *et al.*, 2014).

La carte de fiabilité des données élaborée dans le cadre du programme Archaedyn (fig. 4) tient compte de ces deux paramètres et distingue un secteur central, de Callas, au nord, à La Garde-Freinet au sud qui a fait l'objet de prospections systématiques dans le cadre de l'ATP Fréjus-Argens (Fiches *et al.*, 1993 ; Gazenbeek, 1993 ; 1995 ; Michel, 1991), de la thèse de Doctorat de F. Bertoncello (1997a ; 1999) et du PCR « Occupation du sol et patrimoine archéologique dans la basse vallée de l'Argens » (Bertoncello 2004). Au sein de ce transect, des zones jugées fiables (niveau de fiabilité 1) et moyennement fiables (niveau de fiabilité 2) quant à la représentativité de la carte archéologique ont été distinguées en fonction des conditions de prospection : tandis que les zones cultivées – à dominante viticole – de la dépression permienne ou des bassins de Callas, Figanières et Plan-de-La-Tour offraient des conditions de visibilité optimales justifiant l'attribution du niveau 1, les collines du massif des Maures et le Rocher de Roquebrune-sur-Argens ont été affectées au niveau 2 en raison de leur topographie accidentée induisant un espacement moins régulier des prospecteurs, et de leur couverture végétale variée (roche à nus, maquis clairsemé à dense et bois) offrant une visibilité plus hétérogène du sol. Il faut signaler à ce sujet que la prospection du massif des Maures a été réalisée suite au grand incendie de 1990, qui a permis de parcourir ces secteurs de maquis auparavant impénétrables (Gazenbeek 1993 ; 1995 ; Michel 1991). À ce transect s'ajoutent deux secteurs de vignobles dans la dépression permienne : une petite zone prospectée autour de l'agglomération de *Forum Voconii* (Bertoncello 1999), affectée au niveau 1, et une autre plus vaste dans les communes des Arcs-sur-Argens et Taradeau. En l'absence d'information sur les modalités de prospection dans ce dernier secteur, il a été affecté au niveau 2, bien que l'ancienneté des recherches, conduites notamment par J. Bérato (Bérato *et al.*, 1989 ; Bérato et Dugas, 1990), garantissent une bonne représentativité des données. Le reste de la zone d'étude, majoritaire, est considéré comme peu fiable (niveau 3) du point de vue de la représentativité de la carte archéologique car il englobe des secteurs non prospectés du fait de la végétation ou de l'urbanisation, des secteurs prospectés partiellement et/ou anciennement sans que l'on connaisse les modalités de recherche, ainsi que des zones sujettes aux recouvrements sédimentaires (basse vallée de l'Argens notamment).

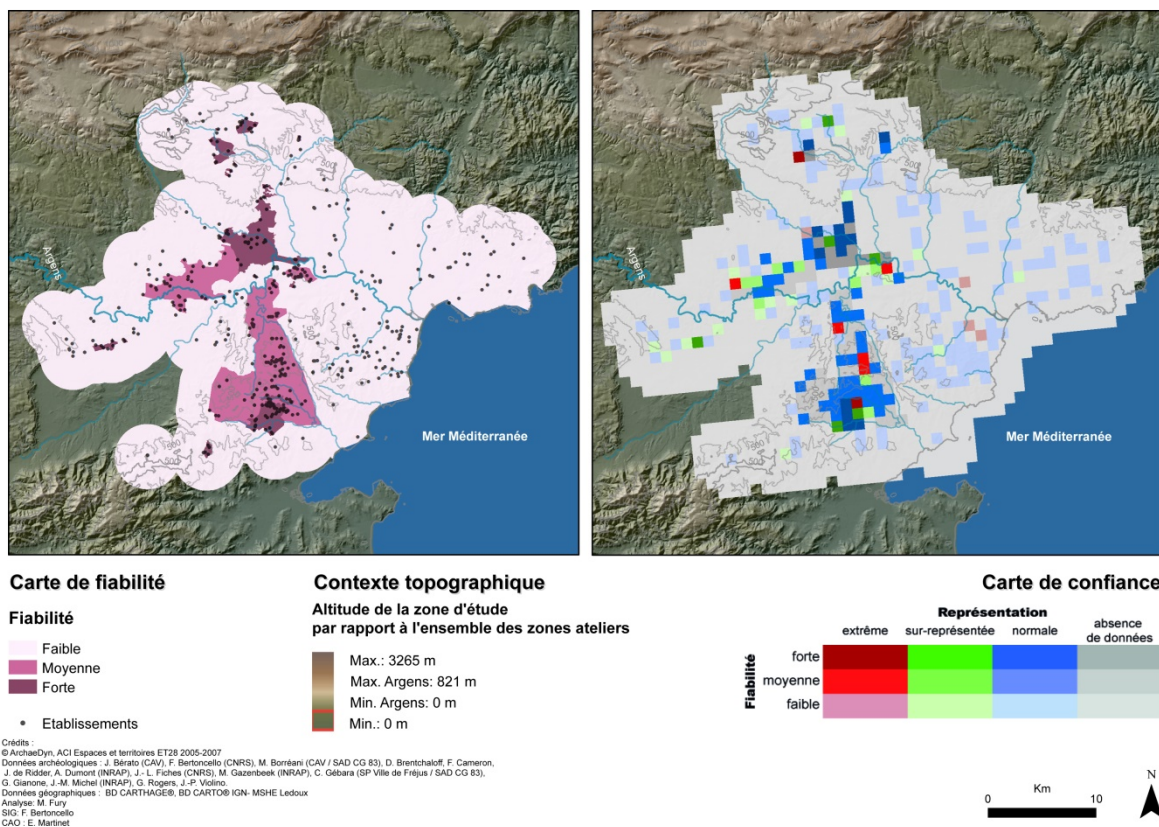


Fig. 4. Cartes de fiabilité (à gauche) et de confiance (à droite) des données archéologiques dans la zone-atelier Argens-Maures.

Légende de la carte de fiabilité : Niveau 1 (fiable) : secteur ayant fait l'objet de prospections systématiques, avec un espacement des prospecteurs de 10 mètres maximum, et présentant des conditions de visibilité optimales du sol (labour ou vigne ou lavande) ; Niveau 2 (moyennement fiable) : secteur ayant fait l'objet de prospections systématiques, avec un espacement des prospecteurs supérieur à 10 mètres, ou secteur ayant fait l'objet de prospections systématiques mais présentant une végétation plus couvrante (de type friche, jachère, prairie, bois) autorisant une visibilité partielle du sol ; Niveau 3 (peu fiable) : secteur non prospecté ou visité ponctuellement et/ou anciennement, ou secteur ayant fait l'objet de prospections partielles et/ou présentant une végétation très couvrante qui offre une mauvaise visibilité du sol et/ou secteur présentant des problèmes taphonomiques de recouvrements sédimentaires ou d'érosion.

La carte de confiance, élaborée en couplant les cartes de fiabilité et de représentation des données, reflète l'influence de la recherche sur la carte archéologique : ce sont en effet principalement dans les secteurs ayant fait l'objet de recherches intensives et offrant de bonnes conditions de prospection (fig. 4 : niveaux 1 et 2) que l'on observe le plus de surreprésentations du nombre d'établissements par rapport à la moyenne relevée sur l'ensemble de la zone-atelier (Oštir *et al.*, 2008). Quelques zones font exception à ce schéma en présentant une forte surreprésentation du nombre d'établissements tout en se trouvant dans des secteurs jugés peu fiables du point de vue de la représentativité des données (fig. 4 : carrés rouges clairs). Il s'agit de secteurs ayant fait l'objet de recherches soutenues mais ponctuelles, situés en bordure de la plaine de l'Argens, tels le plateau des Escaravatières prospecté à l'occasion de l'arrachage de vignes (Fiches *et al.*, 1995), ou le quartier du Reydisart où plusieurs établissements antiques ont été fouillés anciennement (Donnadieu, 1930).

Outre ces problèmes de représentativité, la multiplicité des prospecteurs et des opérations induit aussi une forte hétérogénéité des données disponibles sur les sites. Il a donc fallu effectuer un tri et une sélection rigoureuse des établissements précisément localisés et suffisamment renseignés pour être analysés. Le corpus ainsi constitué comporte 464 établissements occupés ou potentiellement occupés entre le VIII<sup>e</sup> s. av. n. è. (inclus) et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è. (inclus). Parmi ces 464

établissements, 103 ont essentiellement livré de la céramique modelée peu caractéristique et ne peuvent donc être affectés avec certitude à une période : il peut s'agir d'établissements protohistoriques ou tardo-antiques (et/ou du haut Moyen Âge), voire gallo-romains. Ils ont été utilisés pour définir la zone d'étude et les cartes de représentation et de confiance, mais n'ont pas été pris en compte pour les analyses chronologiques, hiérarchiques et spatiales<sup>4</sup>. Parmi les 361 établissements restants, 110 peuvent être datés au siècle près, 138 présentent une datation imprécise mais comprise dans un intervalle de 3 siècles maximum : c'est le cas par exemple des établissements datés du Haut-Empire ou du second âge du Fer ; ces établissements sont notés Occ0 pour le descripteur Durée d'occupation ; et 113 établissements livrent un mobilier trop atypique et/ou rare ne permettant qu'un rattachement à de grandes périodes, de durée supérieure à 3 siècles, tels l'âge du Fer ou l'époque romaine (notés OccNR). Cette hétérogénéité des datations et des renseignements disponibles sur les établissements nous a conduite à sélectionner des corpus différents selon le type d'analyse réalisé. Il faut par ailleurs souligner le grand nombre d'établissements ruraux de l'âge du Fer et de l'époque romaine fouillés dans cette région (environ 12 % du corpus), notamment par le Centre Archéologique du Var, qui offre un référentiel très utile pour la caractérisation des établissements découverts en prospection et l'analyse de la dynamique du peuplement.

La dynamique et les modalités d'occupation de la microrégion « Argens-Maures » entre le II<sup>e</sup> s. av. n. è. et le VII<sup>e</sup> s. de n. è. ont été étudiées dans le cadre de la thèse de Doctorat de F. Bertoncello (Bertoncello, 1999 ; 2005).

## 2. Evolution quantitative du peuplement

L'évolution quantitative du peuplement entre le VIII<sup>e</sup> s. av. n. è. et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è. est appréhendée à partir d'un corpus de 110 établissements présentant un mobilier suffisamment caractéristique pour autoriser une datation au siècle près. La fig. 5 montre un taux d'occupation très faible à l'âge du Fer (1 à 4 établissements occupés, soit au maximum 1 % du total des occupations entre le VIII<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. av. n. è.), qu'il faut toutefois nuancer en raison des problèmes de datation des établissements de cette époque. Ainsi, si l'on tient compte des établissements mal datés (fig. 6), le taux d'occupation augmente significativement (jusqu'à 42 établissements potentiellement occupés aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. è.), mais sans certitude quant à sa réalité pour chaque siècle considéré<sup>5</sup>. Quoi qu'il en soit, le nombre d'occupations reste limité à l'âge du Fer (même en incluant les établissements mal datés, il ne dépasse pas 3 % des occupations sur l'ensemble de la période VIII<sup>e</sup> s. av. – VIII<sup>e</sup> s. de n. è.), malgré un léger rebond aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. n. è., qui enregistrent chacun 4 établissements bien datés.

C'est au II<sup>e</sup> s. av. n. è. que débute la croissance du nombre d'occupations, avec 17 établissements précisément datés, ce qui représente 6 % du total des occupations (fig. 5). Cet accroissement résulte d'un fort taux de créations (82 % des établissements occupés au II<sup>e</sup> s. av. sont des créations : fig. 7), qui se poursuit au I<sup>er</sup> s. av. n. è. (78 %).

Bien qu'ils soient peu nombreux au II<sup>e</sup> s. et au I<sup>er</sup> s. av. n. è. (environ 30 % des établissements occupés), les abandons marquent la fin d'un cycle de peuplement (fig. 8) : la majorité des établissements abandonnés ont été créés au cours de ces deux mêmes siècles (86 %) et 30 % sont des habitats fortifiés de hauteur. Il faut en effet signaler que, contrairement à d'autres régions, aucun *oppidum* ne perdure dans cette zone au-delà du changement d'ère.

---

<sup>4</sup> Ce qui explique que la forme de la zone d'étude diffère légèrement selon les cartes en fonction du corpus d'établissements retenus.

<sup>5</sup> Chaque établissement mal daté est en effet comptabilisé pour chacun des siècles couverts par la période potentielle de son occupation : ainsi un établissement « de l'âge du Fer » sera comptabilisé pour tous les siècles compris entre le VIII<sup>e</sup> s. et le I<sup>er</sup> s. av. n. è., ce qui accroît fortement son poids dans les courbes d'occupation sans que cela reflète nécessairement son importance réelle.

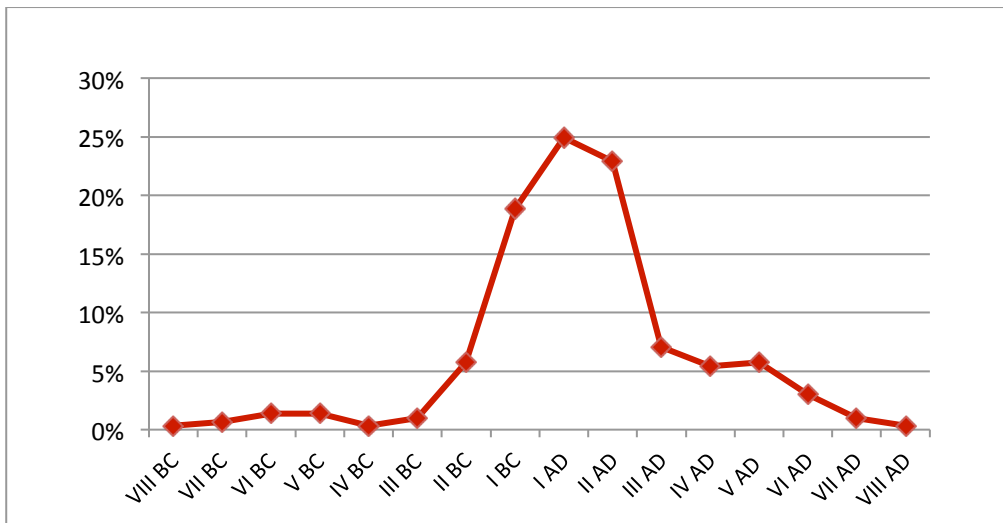


Fig. 5. Evolution des occupations par siècle dans la zone-atelier Argens-Maures (% sur le total des occupations entre le VIII<sup>e</sup> s. av. n. è. et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è.)

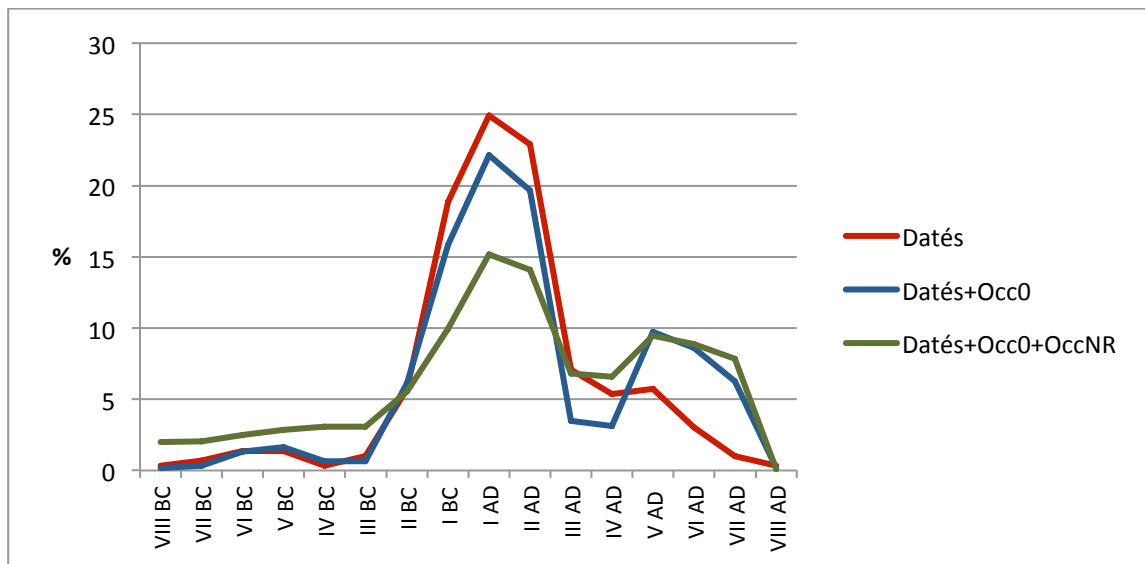


Fig. 6. Evolution des occupations par siècle dans la zone-atelier Argens-Maures (pourcentage sur le total des occupations entre le VIII<sup>e</sup> s. av. n. è. et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è.) en considérant : 1) uniquement les établissements précisément datés ; 2) les établissements précisément datés et les établissements datés au sein de périodes de 3 siècles (Occ0) ; 3) tous les établissements, y compris ceux datés au sein de larges périodes de durée supérieure à 3 siècles (OccNR).



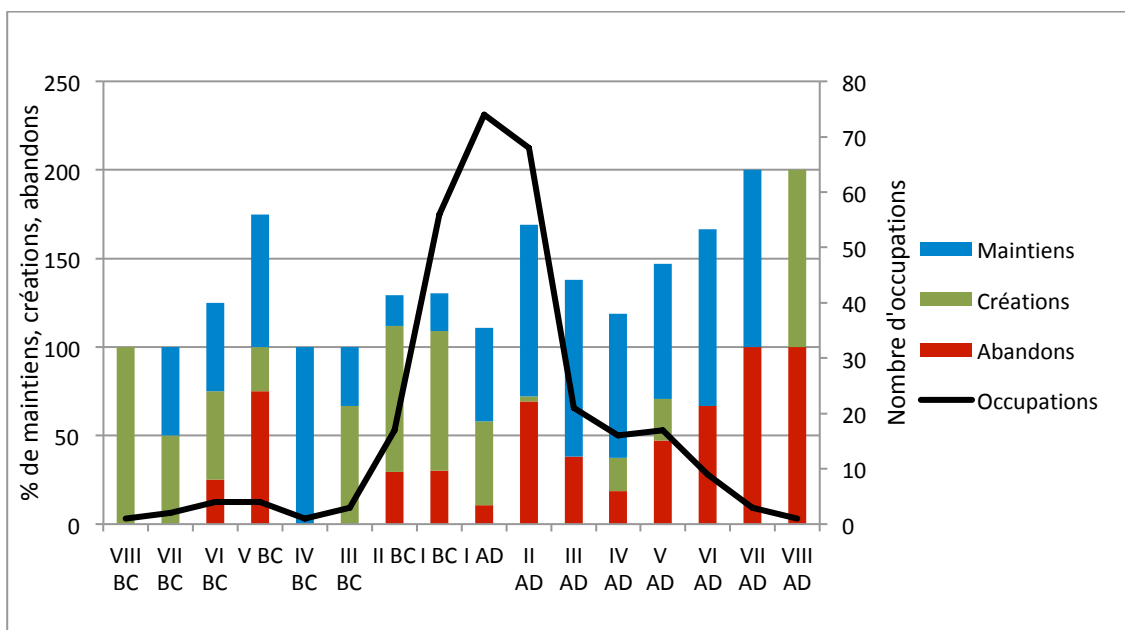


Fig. 7. Proportion, par siècle, d'établissements créés, maintenus depuis le siècle précédent, et abandonnés, sur le nombre total d'occupations.

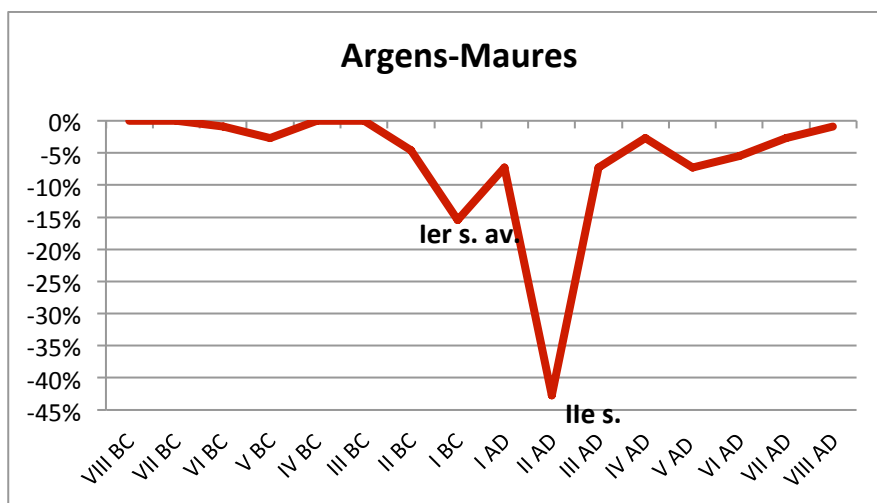


Fig. 8. Evolution des abandons par siècle dans la zone-atelier Argens-Maures (pourcentage sur le total des abandons entre le VIII<sup>e</sup> s. av. n. è. et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è.).

La poursuite des créations au I<sup>er</sup> s. de n. è., bien qu'à un rythme moins soutenu (47 %), cumulée au fort taux de maintiens des établissements créés aux siècles précédents (53 %), explique que le maximum d'occupations soit atteint au I<sup>er</sup> s. de n. è. (fig. 7) avec 74 établissements recensés (bien datés), ce qui représente un quart des occupations sur l'ensemble de la période VIII<sup>e</sup> s. av. – VIII<sup>e</sup> s. de n. è.. La dynamique de création s'essouffle au II<sup>e</sup> s. de n. è. (2 établissements), mais cette tendance est compensée par une grande stabilité du peuplement : 97 % des établissements occupés au II<sup>e</sup> s. existaient déjà au I<sup>er</sup> s. La légère inflexion du nombre d'occupations par rapport au I<sup>er</sup> s. est donc liée aux quelques abandons du I<sup>er</sup> s. (8 établissements).

Cette stabilité est de courte durée puisque se produit au II<sup>e</sup> s., notamment dans la seconde moitié du siècle, un phénomène massif d'abandons : 69 % des établissements occupés au II<sup>e</sup> s. sont en effet abandonnés avant la fin de ce siècle (fig. 7), ce qui représente le plus fort taux d'abandons enregistré sur la totalité de la période (fig. 8). Combiné à l'absence totale de créations au III<sup>e</sup> s., ce

phénomène conduit à une forte chute des effectifs avec seulement 21 établissements recensés au III<sup>e</sup> s. La fin du Haut-Empire amorce donc un processus d'érosion du nombre d'établissements, qui se poursuit au III<sup>e</sup> s. (38 % d'abandons) et aboutit à la disparition de la quasi-totalité des établissements au VIII<sup>e</sup> s. (un seul établissement daté recensé). Il faut toutefois nuancer cette évolution en tenant compte de la forte proportion d'établissements mal datés pour la période tardo-antique (fig. 6) : en prospection, les marqueurs chronologiques manquent en effet souvent pour pouvoir dater avec précision les établissements entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. Dans ce contexte, le léger rebond enregistré aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. dans la courbe des établissements datés (fig. 6) ne doit pas être négligé, car il manifeste une certaine vitalité qui se traduit par la reprise des créations (timide si l'on ne considère que les établissements bien datés : respectivement 3 et 4 créations au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> s.) et un recul des abandons au IV<sup>e</sup> s. (19 % : fig. 7). En outre, l'examen détaillé des créations des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. montre que l'on passe d'un processus de réoccupation d'établissements anciens, créés entre le II<sup>e</sup> s. av. n. è. et le I<sup>er</sup> s. de n. è. et abandonnés à la fin du Haut-Empire, qui est majoritaire au IV<sup>e</sup> s., à un processus de créations véritables avec apparition de nouveaux établissements, au V<sup>e</sup> s. Cette évolution a justifié l'identification d'un second cycle de peuplement, tardo-antique, qui succéderait à celui du Haut-Empire mis en place aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. è. (Bertoncello, 1999 ; 2005), dont l'érosion se poursuit jusqu'à la fin de l'Antiquité : 67 % des établissements bien datés abandonnés entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. sont originaires du I<sup>er</sup> s. av. n. è., surtout, voire du II<sup>e</sup> s. av. n. è. S'il est évident que la zone Argens-Maures n'est pas désertée au VIII<sup>e</sup> s., comme pourrait le laisser croire la faiblesse de l'occupation enregistrée pour ce siècle (un établissement daté), il n'est pas moins vrai que l'on peine à en percevoir les traces après le VII<sup>e</sup> s. Cette discrétion est sans doute en partie liée aux difficultés d'identification du mobilier archéologique alto-médiéval, *a fortiori* en prospection pédestre, les céramiques importées, qui constituaient jusque-là les principaux marqueurs chronologiques, se raréfiant après le VII<sup>e</sup> s., tandis que l'on connaît encore mal l'évolution chrono-typologique des céramiques locales (Pelletier, 1997).

### 3. Classification hiérarchique de l'habitat

87 établissements occupés entre le II<sup>e</sup> s. av. n. è. et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è. étaient suffisamment bien caractérisés pour participer à la classification hiérarchique générale des établissements, issue d'une Analyse en Composantes Multiples suivie d'une Classification Ascendante Hiérarchique.

Sup01	Superficie inférieure à 0,1 hectare
Sup03	Superficie comprise entre 0,1 et 0,3 hectare (exclu)
Sup05	Superficie comprise entre 0,3 et 0,5 hectare (exclu)
Sup1	Superficie comprise entre 0,5 et 1 hectare (exclu)
Sup2	Superficie comprise entre 1 et 2 hectares (exclu)
Supmp5	Superficie supérieure à 2 hectares
<b>Matériaux de construction</b>	
Mat1/2	Absence de matériaux ou matériaux périssables
Mat3	Pierre
Mat4	Tuile et/ou dalle sciée
Mat5	Pierre et tuile et/ou dalle sciée
Mat6	plus mortier et/ou béton de tuileau
Mat7	plus brique d'hypocauste et/ou <i>tubuli</i> et/ou enduit peint
Mat8	plus éléments de décor (mosaïque, marbre, éléments sculptés)
<b>Durée d'occupation</b>	
Occ1	moins d'un siècle
Occ2	de 100 à 199 ans
Occ3	de 200 à 299 ans
Occ4	de 300 à 399 ans
Occ5	de 400 à 499 ans

Occ678	plus de 5 siècles
<b>Fonction</b>	
Fon12	sans fonction avérée ou fonction agricole ou indices d'activité artisanale spécialisée (artisanat du métal, de la terre, du verre, de la pierre, etc.)
Fon3	fonction politique et/ou religieuse et/ou symbolique (fortification, lieu de culte, mausolée, atelier monétaire, bâtiment public)

Tabl. 1. Liste et signification des descripteurs utilisés pour la classification hiérarchique des établissements.

L'examen détaillé du profil des établissements de la zone-atelier Argens-Maures inclus dans chacune des 5 classes identifiées permet de préciser leur niveau hiérarchique pour cette zone.

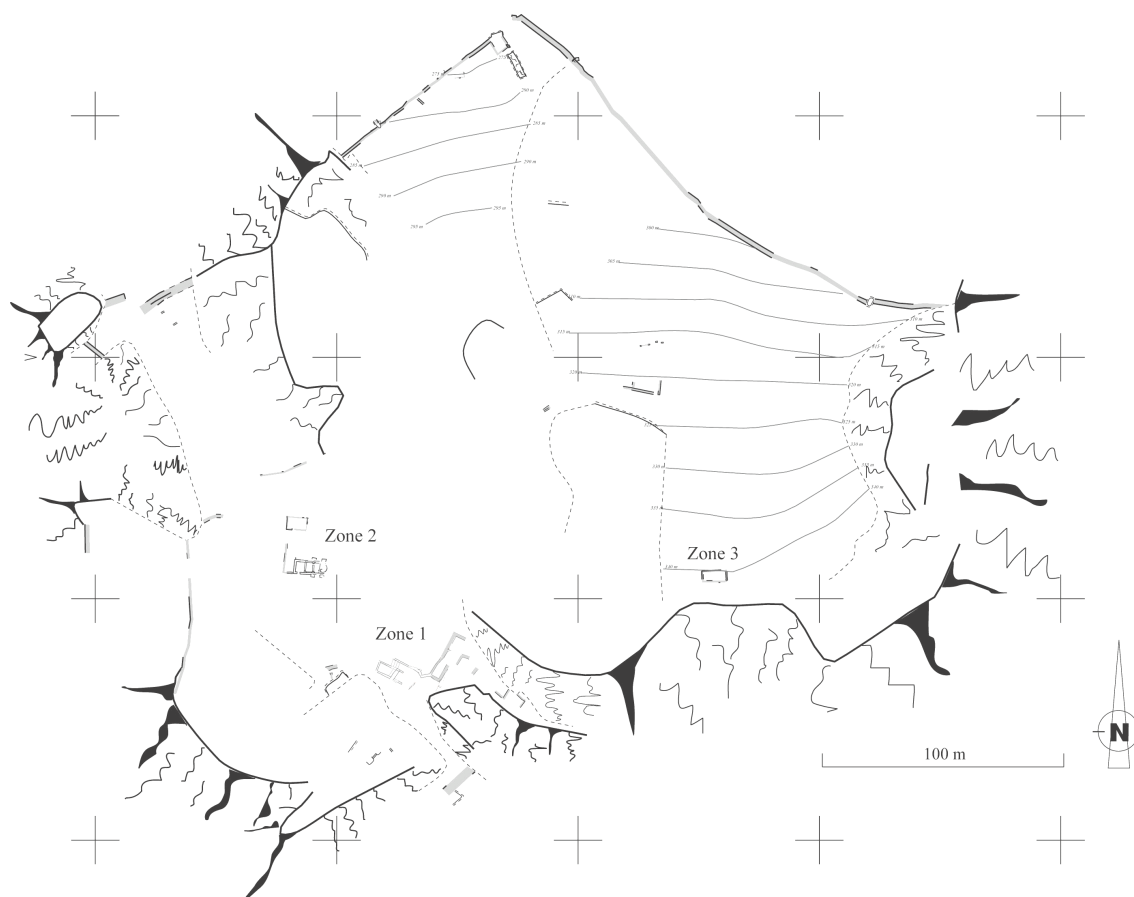
### 3.1. Classe A (12 établissements soit 9 % des établissements classés de la zone-atelier Argens-Maures)

- Fon3 : 100 %, ce qui représente la totalité des établissements renseignant cette modalité dans la zone-atelier Argens-Maures
- Mat3 : 66,7 %, soit la majorité (80 %) des établissements renseignant cette modalité dans la zone-atelier Argens-Maures
- Occ1 : 50% (Occ2 : 25 %)
- Sup1 : 25 %

*Les modalités distinctives de la classe A sont Fon3 et Mat3. Il s'agit d'établissements bénéficiant d'une fonction politique et/ou religieuse et/ou symbolique (Fon3), dont les deux tiers sont construits en pierre (Mat3), plutôt éphémères (la moitié d'entre eux sont occupés moins d'un siècle et un quart un à deux siècles), de superficie variée. La classe A rassemble les habitats groupés fortifiés protohistoriques et tardo-antiques, ainsi que les agglomérations antiques.*

La majorité (8 établissements) de la classe A est constituée par des établissements partageant à la fois les modalités Fon3 et Mat3 : hormis l'établissement Ar00128 (ROQ042b) qui correspond au bâtiment de l'habitat groupé fortifié de Sainte-Candie réoccupé dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> s., ces établissements sont tous des *oppida* ou enceintes du second âge du Fer (Le Castellard 1 : Ar00001, L'Apié de Raybaud : Ar00002, La Cabredor : Ar00003, Le Grand Courrent 4 : Ar00087, Le Fort : Ar00182, Le Fort des Mures : Ar00191, La Garduère : Ar00193), de superficie moyenne (majoritairement inférieure à 1 ha) et peu durables (moins d'un siècle, voire 1 à 2 siècles).

Parmi les établissements qui ne renseignent pas Mat3, deux renseignent Mat8 (Matériaux de construction incluant des éléments de décor : mosaïque, marbre, éléments sculptés) et Supmp5 (Superficie supérieure à 2 ha). Il s'agit des deux établissements antiques qualifiables d'agglomérations dans la zone atelier Argens-Maures. L'un, l'habitat perché de Sainte-Candie (Ar00127-ROQ042a), occupé à la charnière des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s., mérite cette qualification en raison de sa taille (7,5 ha), de la présence d'une enceinte et d'une église qui lui confèrent un certain statut au sein du réseau d'habitat tardo-antique (Fig. 9 ; Bertoncetto et Codou, 2005 ; Ségura, 2015-2016), tandis que le second n'est autre que le *Forum Voconii*, mentionné dans les textes antiques et identifié avec l'agglomération fouillée au Cannet des Maures (Ar00028-CAN002a, (Congès et Martos, 2002). C'est la présence de vestiges pouvant appartenir à un temple ou un bâtiment public qui justifie l'attribution à cet établissement du caractère Fon3.



Plan de l'habitat perché de Sainte-Candie (relevé : F. Laurier et M. Borréani, CAV)

Fig. 9. Plan de l'habitat perché tardo-antique de Sainte-Candie, Roquebrune-sur-Argens (Bertoncello et Codou, 2005).

Deux autres établissements sont rattachés à la classe A car ils renseignent Fon3 en raison de la présence à proximité d'un mausolée. Dans le cas de l'établissement de La Trinité 1, à Callas (Ar00020-CAL007a), le mausolée est encore en élévation et a été partiellement fouillé (Boyer et Février, 1963). En revanche, à La Magnagnière 1, aux Arcs-sur-Argens (Ar00008-ARC032), la présence d'un mausolée est supposée suite à la découverte, à 200 m en contrebas du site, de vestiges architecturaux (dont un acrotère latéral de fronton) pouvant appartenir à un sanctuaire ou un mausolée (La Magnagnière 2 : (Brun *et al.*, 1999), p. 227-228). C'est la modalité Fon3, associée à une longue durée d'occupation (plus de 5 siècles : Occ678) dans le cas de La Magnagnière 1, et d'une superficie relativement grande (Sup2 : 1 à 2 ha) dans le cas de La Trinité, qui expliquent le rattachement à la classe A de ces établissements, qui livrent par ailleurs des matériaux de construction assez ordinaires (Mat4 (tuiles) pour La Magnagnière et Mat6 (béton de tuileau) pour La Trinité).

### 3.2. Classe B (24 établissements soit 36 % des établissements classés de la zone-atelier Argens-Maures)

- Fon12 : 100 %
- Mat8 : 58,3 %, ce qui représente la majorité des établissements renseignant cette modalité (87,5%). (Mat4 : 29,2 %)
- Supmp5 et Sup2 : 33,3 % chacun. C'est dans cette classe que se trouvent la majorité des établissements renseignant ces modalités (respectivement 57 et 80 %).
- Occ2 : 29,2 % (Occ3 et Occ678 : 20,8 % chacun). C'est toutefois dans la classe B que se trouvent la totalité (Occ5) ou la quasi-totalité (Occ678 : moins 1 établissement) des établissements les plus durables.

*Les modalités caractéristiques de la classe B sont Mat8 (Matériaux de construction incluant des éléments de décor : mosaïque, marbre, éléments sculptés) et Supmp5 (Superficie supérieure à 2 ha). La classe B rassemble des établissements à fonction agricole ou artisanale, plutôt de grande superficie (supérieure à 1 ha ou à 2 ha), de durée variable mais regroupant les établissements les plus durables, de construction soignée pour la plupart d'entre eux, de construction ordinaire (tuiles) pour les autres, qui peuvent être interprétés comme des villae et des villages.*

Deux groupes d'établissements peuvent être distingués. Le premier, composé de 14 établissements, partage la modalité Mat8, associée pour la moitié d'entre eux, à Sup2 (Superficie comprise entre 1 et 2 ha), et à des modalités variées de superficie pour l'autre moitié, comprise entre 0,1 ha et 1 ha (Sup03 et Sup05 : 2 établissements chacune, Sup1 : 3 établissements) ; de durée d'occupation variée mais très durable (supérieure à 5 siècles pour 4 établissements). La qualité architecturale de ces établissements, représentée par Mat8, suggère de les interpréter comme des établissements ruraux de type *villae*. L'un d'entre eux a été fouillé : Saint-Martin 1, à Taradeau (Ar00178, TAR010 : Bérato, 2004). Le second groupe, comporte 8 établissements qui ont en commun de partager la modalité Supmp5 (Superficie supérieure à 2 ha), associée à diverses modalités de Matériaux (à l'exclusion de Mat8) : Mat4 (tuiles) pour 6 établissements, Mat5 (Pierre et tuile) ou Mat6 (plus mortier et/ou béton de tuileau) pour un établissement respectivement, et à diverses modalités de durée d'occupation (à l'exclusion de la plus forte, supérieure à 5 siècles). Parmi ces établissements de grande taille et de construction ordinaire, 3 sont interprétés, à partir de leur image de surface en prospection, comme de possibles habitats groupés de type villages : Le Jas 6 (Ar00093, PLT016) et Les Roubauds 5 (Ar00108, PLT174), à Plan-de-la-Tour, Les Déguiers, au Muy (Ar00088, MUY123a). Sur ces sites, les prospections ont mis en évidence la juxtaposition de concentrations de vestiges, ce qui peut aller dans le sens d'un regroupement d'habitats. L'interprétation des 5 autres établissements de ce groupe est moins évidente : il peut s'agir d'habitats groupés ou dispersés, à l'image de l'établissement de l'Acate de Vaillas 6, dans le massif des Maures (Ar00160-SMX055), qui a fait l'objet de fouilles et qui correspond à un atelier d'extraction et de traitement de la goethite pour la fabrication de pigments, qui a fonctionné du I<sup>er</sup> s. av. n. è. au II<sup>e</sup> s. de n. è. (Lanza, 1998 ; 1999).

Enfin, deux établissements de la classe B ne renseignent ni Mat8, ni Supmp5, mais sont rattachés à la classe car leur profil, atypique, se rapproche le plus du profil de la classe B. Il s'agit de l'établissement des Escaravatières 1, à Puget-sur-Argens (Ar00117, PUG002), occupé au second âge du Fer, assez vaste et durable (Superficie comprise entre 1 et 2 ha et Durée d'occupation comprise entre 4 et 5 siècles), mais pas au point de renseigner les modalités maximales de superficie et de durée d'occupation, et qui n'a pas livré de matériaux de construction en prospection (Mat1/2). L'autre établissement est celui du Colombier 2, aux Arcs-sur-Argens (Ar00016, ARC060) qui, malgré sa grande durabilité (supérieure à 5 siècles), présente des matériaux ordinaires (tuiles) et surtout une petite superficie, inférieure à 0,1 ha.

### **3.3. Classe C (12 établissements soit 14 % des établissements classés de la zone-atelier Argens-Maures)**

- Fon12 : 100 % des établissements de la classe
- Sup1 : 83,3 %, ce qui représente la majorité (55,6 %) des établissements renseignant cette modalité
- Mat4 : 75 %, et Mat7 : 16,7 % mais ce pourcentage représente la totalité des établissements renseignant Mat7 dans la zone-atelier Argens-Maures, soit 2 établissements.
- Occ3 : 50 % et Occ4 : 41,7 %, ce qui représente 41,7 % des établissements renseignant cette modalité

*Les modalités distinctives de la classe C sont Sup1 (Superficie comprise entre 0,5 ha et 1ha) et Mat4 (tuiles), ainsi que Mat7 (brique d'hypocauste et/ou tubuli et/ou enduit peint) puisque tous les établissements renseignant cette modalité dans la zone-atelier Argens-Maures sont dans cette classe,*

*bien que ce caractère ne concerne que 2 établissements. La classe C rassemble des établissements à fonction agricole ou artisanale, de taille moyenne (0,5 à 1ha), moyennement durables (2 à 4 siècles), majoritairement de construction ordinaire (tuiles : Mat4), hormis les 2 établissements de la zone qui livrent des briques d'hypocauste et/ou tubuli et/ou enduit peint attestant un niveau de confort supérieur. Ces caractéristiques permettent d'identifier des exploitations agricoles « moyennes », majoritairement occupées au Haut-Empire.*

Neuf établissements (75 %) de la classe renseignent Sup1 et Mat4, et un établissement renseigne Sup 1 et Mat6 (mortier et/ou béton de tuileau). Ils sont tous occupés au Haut-Empire (I<sup>er</sup> av./I<sup>er</sup> s. de n. è. – II<sup>e</sup> s. voire III<sup>e</sup> s.), à l'exception de l'établissement Ar00172 (SMX147b), réoccupation tardo-antique (2<sup>ème</sup> moitié IV<sup>e</sup> - 1<sup>ère</sup> moitié V<sup>e</sup> s.) de l'établissement des Beucas 4 (Ar00171, SMX147a), initialement occupé au Haut-Empire et également rattaché à la classe C. Aucun de ces établissements n'a été fouillé mais ils peuvent correspondre à des établissements ruraux de taille moyenne et de construction ordinaire, à l'exception de l'établissement des Preyres (Ar00090-MUY130a) dont l'image de surface, constituée de plusieurs concentrations de vestiges intégrées dans un épandage dense rappelle celle de l'établissement des Déguiers affecté à la classe B en raison de sa grande superficie, et pourrait donc, comme lui, correspondre à un petit habitat groupé de type villageois, installé sur un petit plateau en bordure du massif des Maures. L'établissement des Preyres est donc peut-être déclassé en raison de la manière dont sa superficie a été calculée (cumul de la superficie des concentrations de vestiges, sans tenir compte de l'épandage alentour).

Les deux seuls établissements du corpus Argens-Maures renseignant Mat7 (brique d'hypocauste et/ou *tubuli* et/ou enduit peint) sont rattachés à la classe C en raison de leur durée d'occupation (comprise entre 3 et 4 siècles pour Les Ricards 4 (Ar00105, PLT082) et entre 2 et 3 siècles pour La Colombelle 2 (Ar00152, ROQ245), alors qu'ils se rapprochent davantage, par leur superficie (comprise entre 0,3 et 0,5 ha), du profil de certains établissements de la classe D (*cf. infra*). Cela est notamment vrai pour l'établissement de La Colombelle 2 qui, hormis Mat7, présente un profil identique à l'établissement de Retru 3 (Ar00189-TRA012) affecté à la classe D (profil de Retru 3 : Fon12, Sup05, Mat4, Occ3 ; profil de La Colombelle 2 : Fon12, Sup05, mat7, Occ3). Cela étant, la présence de béton de tuileau, brique d'hypocauste et *tubuli* sur les établissements de la Colombelle 2 et des Ricards 4 indique un niveau supérieur de confort résidentiel, qui justifie leur affectation à la classe C plutôt qu'à la classe D, tandis que leur petite superficie et l'absence d'autres éléments d'élaboration architecturale (Mat8) interdit de les placer en classe B. Ils sont donc à leur place entre les gros établissements résidentiels de type *villae* (classe B) et des établissements ruraux plus ordinaires de type fermes de la classe D, tout en étant cependant légèrement sous-classés parmi les établissements plus ordinaires de la classe C.

### **3.4. Classe D (31 établissements soit 28 % des établissements classés de la zone-atelier Argens-Maures)**

Rassemblant plus d'un tiers des établissements, la classe D est la plus fournie de la zone-atelier Argens-Maures, ce qui explique les forts effectifs obtenus pour beaucoup de modalités dans cette classe, sans qu'elles soient forcément distinctives de la classe.

- Fon12 : 100 % des établissements de la classe
- Mat4 : 74,2 %, ce qui représente plus de la moitié (56 %) des établissements renseignant cette modalité dans la zone
- Occ2 : 54,8 % et Occ3 : 32,3 %, ce qui représente la majorité des établissements renseignant chacune de ces modalités dans la zone (respectivement 60,7 % et 45,5 %)
- Sup03 : 32,3 % ; Sup05 : 25,8 % ; et Sup01 : 22,6 %. Ces proportions sont surtout significatives pour Sup03 et Sup05 dans la mesure où c'est dans la classe D que se trouve le plus grand nombre d'établissements renseignant ces modalités (respectivement 71,4 % et 57 %). Les établissements renseignant Sup01 sont répartis à égalité entre les classes D et E (41,2 % chacune).

*La classe D rassemble des établissements à fonction agricole ou artisanale, de construction ordinaire (tuiles), peu durables (majoritairement occupés 1 à 2 siècles, voire 2 à 3 siècles), plutôt de petite taille (58 % ont une superficie comprise entre 0,1 et 0,5ha (Sup03 + Sup05) dont près d'un tiers entre 0,1 et 0,3 ha : Sup03), que l'on peut interpréter comme de petites exploitations agricoles, majoritairement occupées au Haut-Empire.*

Il s'agit d'un groupe d'établissements chronologiquement homogènes puisque 90 % d'entre eux sont occupés au Haut-Empire, dont plus d'un tiers créés dès le I<sup>er</sup> s. av. n. è. Deux d'entre eux ont fait l'objet de sondages (Bertoncello, 1997b) : La Gaillarde 5 et 6 (Ar00137 et Ar00133), installés sur des petits replats du massif des Maures, à peu de distance l'un de l'autre. Malgré le fort arasement des vestiges, il est possible de restituer à La Gaillarde 5 un bâtiment rectangulaire constitué d'au moins deux pièces, l'ensemble ne dépassant probablement pas les 300 m<sup>2</sup>. Les murs sont construits en blocs irréguliers liés à la terre et la toiture était en tuiles. La présence de chaux en remploi atteste l'utilisation de ce matériau, rare dans le contexte géologique cristallin du Massif des Maures, peut-être limitée aux installations agricoles (?). La fréquence sur ces deux établissements des fragments de *dolia* et de meules domestiques, la présence de pesons, ainsi que les nombreuses scories de forge retrouvées sur le site de La Gaillarde 6, incitent à y voir deux petites exploitations agricoles, dont l'occupation relativement brève se place entre l'époque augustéenne et le II<sup>e</sup> s. pour La Gaillarde 5, entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et le milieu du II<sup>e</sup> s. pour La Gaillarde 6. Bien qu'ils n'aient pas été fouillés, les caractéristiques formelles des autres établissements de la classe D semblent correspondre à cette interprétation : petites exploitations agricoles peu durables, certaines isolées (Puits de Mountéou 6 – Ar00049-FIG019 ; Saint-Cassien 1 – Ar00076 – MUY048, etc.), d'autres situées à proximité d'un établissement de niveau hiérarchique supérieur affecté à la classe B (Ste-Catherine 4 – Ar00046 – FIG013 ; Ste-Maïsse 2 – Ar00031 – CAN024 ; Méyas 2 – Ar00071-MOT080).

Quatre établissements de la classe 4 sortent toutefois de ce cadre chronologique : deux sont des réoccupations tardo-antiques d'établissements initialement occupés au Haut-Empire : Les Preyres 14 (Ar00091-MUY130b), qui correspond à la réoccupation d'une partie du possible habitat groupé Ar00090-MUY130a, affecté à la classe C ; et La Bergerie 1 (Ar00176-TAR006b), réoccupant l'établissement Ar00175-TAR006a qui se trouve également dans la classe D. Les deux autres établissements datent de la fin de l'âge du Fer et ont fait l'objet de sondages : Les Rochers 2 (Ar00143-ROQ216) et Les Hautes Roques 1 (Ar00141-ROQ214a). Tous deux situés sur le versant nord du Rocher de Roquebrune, contemporains au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s. av. n. è., ils correspondent à de petits habitats groupés non fortifiés. L'établissement de Rochers 2 (Ar00143-ROQ216) a été plus largement exploré (Bertoncello et Gazenbeek, 1997) : afin de rattraper la dénivellation, les cabanes sont construites sur des terrasses retenues par des murs de soutènement et séparées par des espaces de circulation. L'ensemble donne au site une organisation assez régulière (fig. 10). L'entrée de l'éperon est fermée au sud par un mur de soutènement qui ne présente aucun caractère défensif et qui est interrompu par un passage. Une cabane a été partiellement dégagée : de forme rectangulaire, elle occupe une vingtaine de m<sup>2</sup>. La base des murs est constituée de pierres posées à plat ou de dalles de chant avec blocage interne de pierraille et d'argile. Les élévations étaient en torchis et le sol en terre battue. Par leurs matériaux de construction (pierre), leur faible durée d'occupation (allant de moins d'un siècle à deux siècles maximum) et leur superficie (comprise entre 0,3 et 0,5 ha pour Les Rochers 2, et entre 1 et 2 ha pour Les Hautes Roques 1), ces deux établissements se rapprochent fortement du profil de la classe A, dont ils partagent aussi la datation d'une partie importante des établissements (les *oppida* de la fin de l'âge du Fer). C'est donc fondamentalement leur absence de fortification qui interdit de les rattacher à la classe A et explique leur rattachement à la classe D.

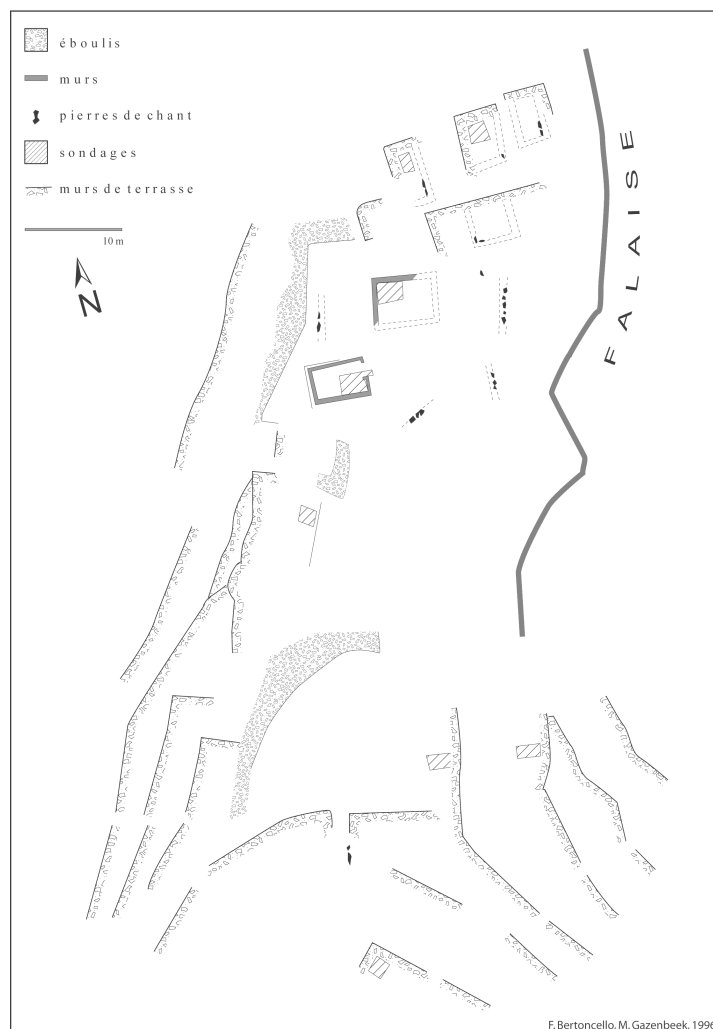


Fig. 10. Plan de l'établissement des Rochers 2 (Ar00143, ROQ216), Roquebrune-sur-Argens (Bertoncetto et Gazenbeek, 1997).

Enfin, deux établissements de la classe D ont une durée d'occupation plus longue que les autres, puisqu'ils sont occupés du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>e</sup> s. de n. è. au IV<sup>e</sup> s. (3 à 4 siècles) : Le Touar 3 (Ar00014-ARC055) et Galande 1 (Ar00125-ROQ028). Présentant tous deux des fragments de béton de tuileau (Mat6), c'est leur petite superficie, comprise entre 0,1 et 0,3 ha, qui explique leur rattachement à la classe D. Malgré leur durée d'occupation, aucun autre indice ne permet d'envisager pour ces deux établissements un niveau hiérarchique supérieur aux autres établissements ruraux antiques de cette classe.

### 3.5. Classe E (8 établissements soit 14 % des établissements classés de la zone-atelier Argens-Maures)

- Fon12 : 100 % des établissements de la classe
- Sup01 : 87,5 % (tous les établissements de la classe sauf 1), ce qui est significatif car ce taux représente 41,2% des établissements renseignant Sup01 (la même proportion se trouvant dans la classe D, beaucoup plus fournie que la classe E (31 établissements pour 8 dans la classe E)
- Occ1 : 87,5 % (tous les établissements de la classe sauf 1), ce qui représente la majorité (43,8 %) des établissements renseignant cette modalité dans la zone



- Mat1/2 : 62,5 % des établissements, sinon Mat5 (25 % : 2 établissements) ou Mat4. Pour Mat1/2 et Mat5, ce taux est particulièrement significatif puisque, malgré le faible effectif de la classe 5, c'est elle qui regroupe la majorité des établissements renseignant ces modalités dans la zone (71,4 % des établissements renseignant Mat1/2 et 50 % des établissements renseignant Mat5)

*Les modalités distinctives de la classe E sont Mat1/2, Occ1 et Sup01. La classe E correspond à des établissements à fonction agricole ou artisanale, de petite taille (inférieure à 0,1 ha), sans matériaux de construction ou en matériaux périssables, éphémères (occupés moins d'un siècle), qui peuvent correspondre à de toutes petites exploitations agricoles ou à des bâtiments d'exploitation, uniquement occupés, pour la majorité d'entre eux, au I<sup>er</sup> s. av. n. è.*

Il s'agit d'un groupe d'établissements chronologiquement homogènes puisque la quasi-totalité d'entre eux (6 sur 8) sont uniquement occupés au I<sup>er</sup> s. av. n. è. Un autre établissement (Ar00122-PUG010, Cabran 1) date du I<sup>er</sup> s. de n. è. et le dernier (Ar00147-ROQ233, La Haute Rouquaire 558) du V<sup>e</sup> s. de n. è. Aucun de ces établissements n'a été fouillé mais les vestiges visibles en surface à Cabran et à La Haute Rouquaire permettent de se faire une idée de leur forme. À Cabran, G. Gianone, découvreur du site, décrit un petit bâtiment rectangulaire formé de murs en appareil irrégulier et divisé en deux pièces, comblé par une couche d'effondrement de la toiture en *tegulae* et *imbrices*. Devant l'abondance des fragments de *dolia* qui composent l'essentiel du mobilier retrouvé sur le site, G. Gianone interprète cet établissement comme un bâtiment de stockage, à fonction essentiellement agricole (Gianone, 1986, p. 269-270). Le site de La Haute Rouquaire 558 se trouve sur le Rocher de Roquebrune-sur-Argens, à proximité de l'habitat groupé de Sainte-Candie (Ar00127-ROQ042a : cf. *supra*, classe A) mais en-dehors de l'enceinte. Il se présente sous la forme d'une cabane en pierres sèches dans laquelle furent retrouvés, en prospection, des fragments de *tegulae* et quelques tessons d'amphore et de céramique tardo-antiques.

Bien que ces deux exemples ne soient pas forcément représentatifs de tous les établissements de la classe E (ce sont les deux qui présentent la modalité Mat5 (tuiles et pierres) alors que les autres établissements de la classe n'ont livré aucun matériau de construction, mais ce constat est probablement lié aux conditions de conservation des vestiges en surface), les indices concordent pour identifier parmi les établissements de cette classe, soit de toutes petites exploitations agricoles éphémères, soit des bâtiments à usage agricole en relation avec des habitats proches.

### **3.6. Profil hiérarchique de la zone-atelier Argens-Maures**

La répartition, toutes périodes confondues, des établissements de la zone-atelier Argens-Maures dans les 5 classes, met en évidence un profil « bimodal » où les classes de fort niveau hiérarchique (principalement B et, dans une moindre mesure, A) et les classes de faible niveau hiérarchique (D surtout, et E) sont représentées en proportions équivalentes (respectivement 45 % et 41 % des établissements : fig. 11). Dans ce schéma, on notera la prépondérance des établissements de la classe B, identifiés comme des *villae* ou des villages, et, à l'autre extrémité de la hiérarchie, des petites exploitations agricoles de la classe D, au détriment des classes extrêmes : « agglomérations » de la classe A, et toutes petites exploitations agricoles ou bâtiments d'exploitation de la classe E.

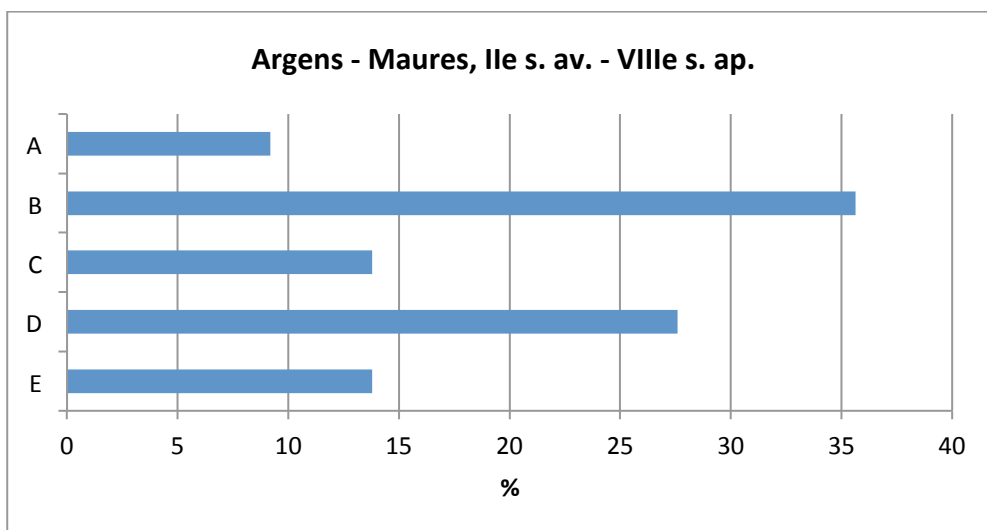


Fig. 11. Distribution par classe hiérarchique des établissements de la zone-atelier Argens-Maures.

#### 4. Dynamique du peuplement

La classification hiérarchique concerne uniquement les établissements occupés entre le II<sup>e</sup> s. av. n. è. et le VIII<sup>e</sup> s. de n. è., tandis que les indicateurs spatiaux ont été calculés pour le II<sup>e</sup> s. av. n. è., le I<sup>er</sup> s. de n. è., le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. C'est donc sur la période allant du II<sup>e</sup> s. av. n. è. au V<sup>e</sup> s. que porte l'analyse détaillée de la dynamique du peuplement. À partir de la dynamique quantitative décrite *supra*, on s'attachera à analyser, pour chacune des étapes identifiées, l'évolution de la structure hiérarchique et spatiale du peuplement.

##### 4.1. Du II<sup>e</sup> s. av. n. è. au I<sup>er</sup> s. de n. è. : intensification de l'occupation et différenciation hiérarchique

Ces trois siècles sont marqués par un accroissement continu du nombre d'établissements, sous-tendu par un processus de créations, qui se cumulent pour aboutir au maximum d'occupation enregistré dans la zone au I<sup>er</sup> s. de n. è. (fig. 7). Le calcul des distances moyennes aux cinq plus proches voisins de chaque établissement (fig. 12) met en évidence une réduction des espacements entre le II<sup>e</sup> s. av. n. è. et le I<sup>er</sup> s. de n. è. : alors que les distances s'étalent de 4 à 11 km, avec une majorité d'occurrences entre 4 et 5 km au II<sup>e</sup> s. av. n. è., la majorité des établissements sont situés entre 1 et 2 km de leurs plus proches voisins au I<sup>er</sup> s. de n. è., et aucun n'est à plus de 6 km.

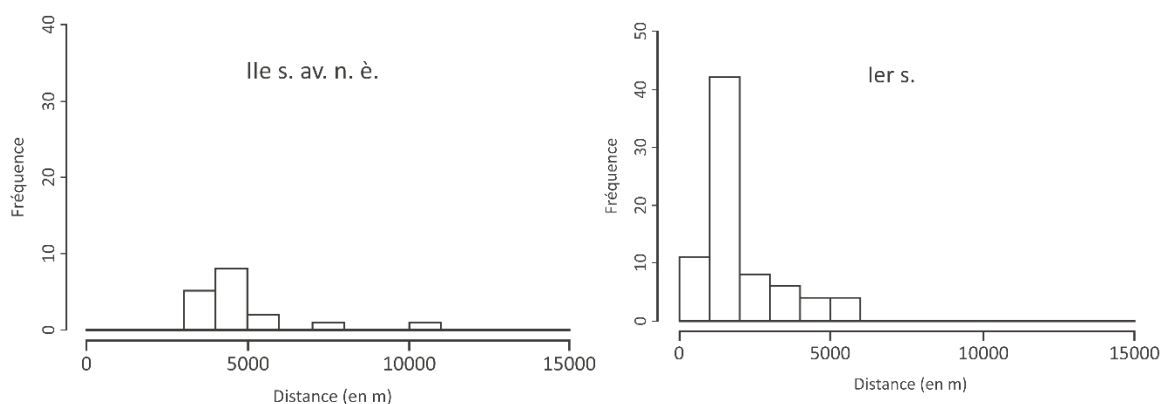


Fig. 12. Distances moyennes (en mètres) de chaque établissement à ses cinq plus proches voisins, au II<sup>e</sup> s. av. n. è. et au I<sup>er</sup> s. de n. è., dans la zone-atelier Argens-Maures (établissements bien datés uniquement).

Si l'on inclut dans le calcul, outre les établissements bien datés (fig. 12) dont les effectifs sont faibles au II<sup>e</sup> s. av. n. è. (17), les établissements dont la datation ne peut être précisée au sein de périodes de 3 siècles (notés Occ0, soit 20 établissements du second âge du Fer et 60 du Haut-Empire : fig. 13), les espacements sont plus faibles et plus homogènes aux deux périodes (majoritairement inférieurs à 5 km au II<sup>e</sup> s. av. n. è., tandis que la part des espacements inférieurs à 1 km augmente au I<sup>er</sup> s.), mais présentent une évolution identique vers une densification du semis de l'habitat au niveau local.

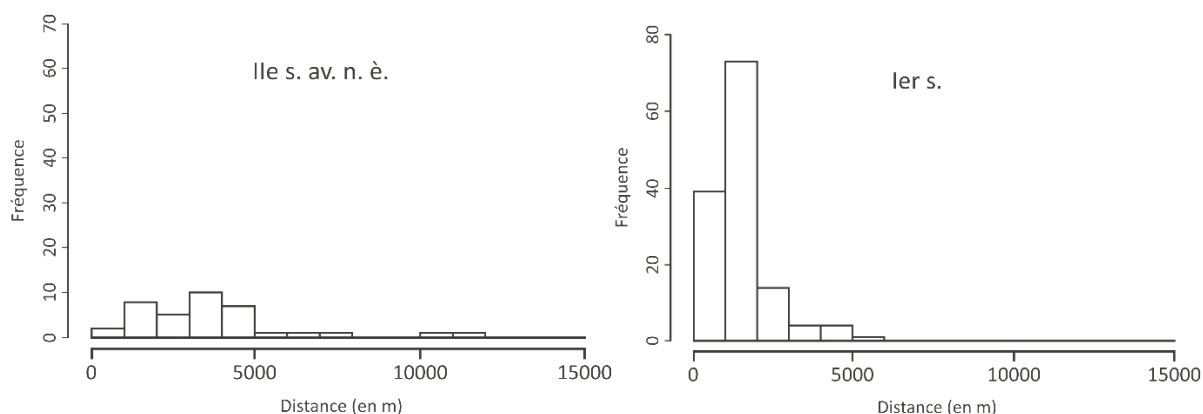


Fig. 13. Distances moyennes (en mètres) de chaque établissement à ses cinq plus proches voisins, au II<sup>e</sup> s. av. n. è. et au I<sup>er</sup> s. de n. è. dans la zone-atelier Argens-Maures (établissements bien datés et établissements datés au sein de période de 3 siècles (Occ0)).

À un niveau plus global, celui de la zone-atelier dans son ensemble, l'examen des distances séparant chaque établissement de tous les autres (fig. 14) montre une augmentation des distances maximales entre les établissements (de 24 km au II<sup>e</sup> s. av. n. è. à 35 km au I<sup>er</sup> s.), tandis que l'espacement moyen entre tous les établissements augmente de 4,5 km.

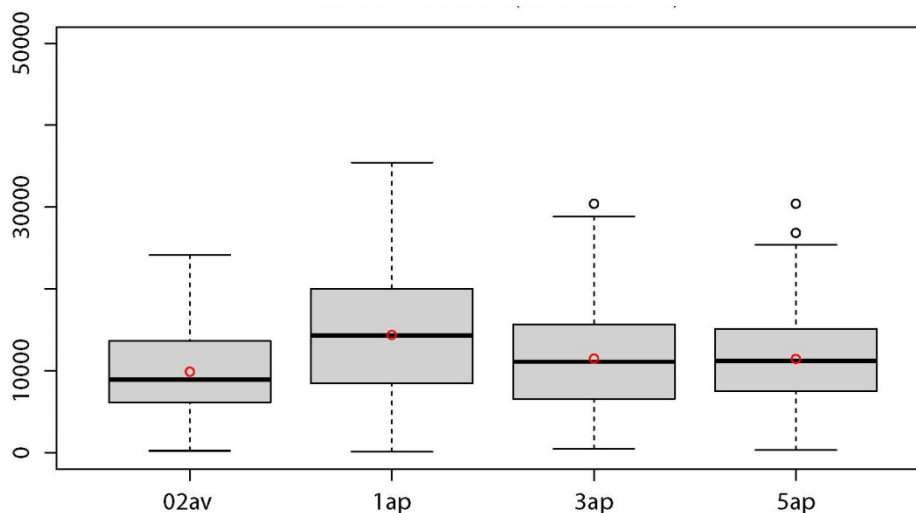


Fig. 14. Distribution statistique des distances (en mètres) entre tous les établissements de la zone-atelier Argens-Maures au II<sup>e</sup> s. av. n. è., au I<sup>er</sup> s., au III<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> s. de n. è. (établissements bien datés uniquement).

Cela traduit un étalement de l'emprise spatiale du peuplement, qui occupe désormais l'ensemble de la zone-atelier (fig. 15).

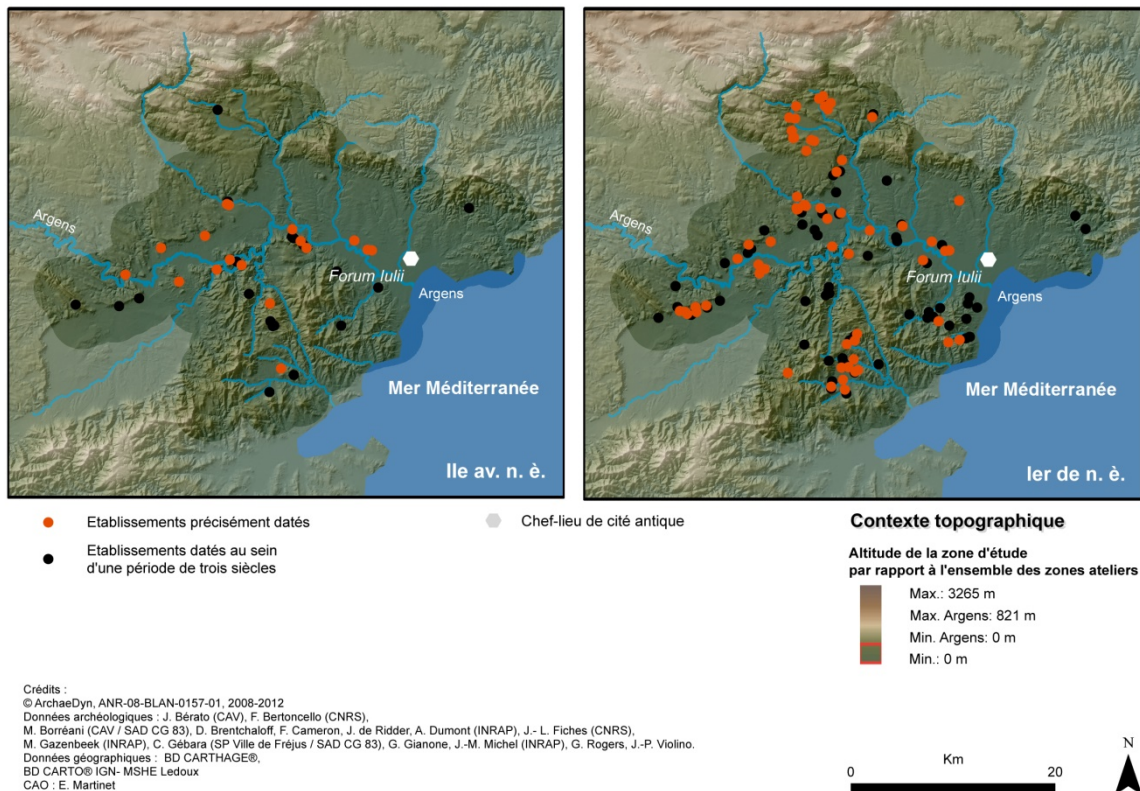


Fig. 15. Répartition spatiale des établissements au II<sup>e</sup> s. av. n. è. et au I<sup>er</sup> s. de n. è. (en rouge les établissements précisément datés, en noir les établissements datés au sein de période de 3 siècles (Occ0)).

L'augmentation de la taille de la boîte de dispersion entre le II<sup>e</sup> s. av. n. è. et le I<sup>er</sup> s. de n. è. (fig. 14) montre en outre que les espacements entre les établissements deviennent plus contrastés au I<sup>er</sup> s. Cette évolution traduit la présence d'agrégats d'établissements, au sein desquels les espacements sont faibles, tandis que les différents agrégats sont séparés par des distances relativement importantes (fig. 15). Si cette image est sans doute en partie liée à l'inégale représentativité des données archéologiques en fonction du couvert végétal et de l'intensité des recherches (*cf. supra* : 1 et fig. 4), on notera toutefois que des zones de plus forte concentration d'établissements s'observent dans des secteurs jugés fiables, tels les bassins de Callas ou de Figanières au nord de la zone, celui de Plan-de-La-Tour au sud, et dans la partie centrale de la dépression permienne (entre Le Muy et Les Arcs). Dans ces secteurs, cette organisation spatiale en agrégats pourrait correspondre à des choix d'implantation favorisant les zones d'interface, tels les piémonts, au contact entre différentes unités paysagères.

Du point de vue de la structure hiérarchique du peuplement, on assiste, entre le II<sup>e</sup> s. av. n. è. et le I<sup>er</sup> s. de n. è., à une diversification des types hiérarchiques, qui va dans le sens d'une hiérarchisation plus poussée de l'habitat (fig. 16).

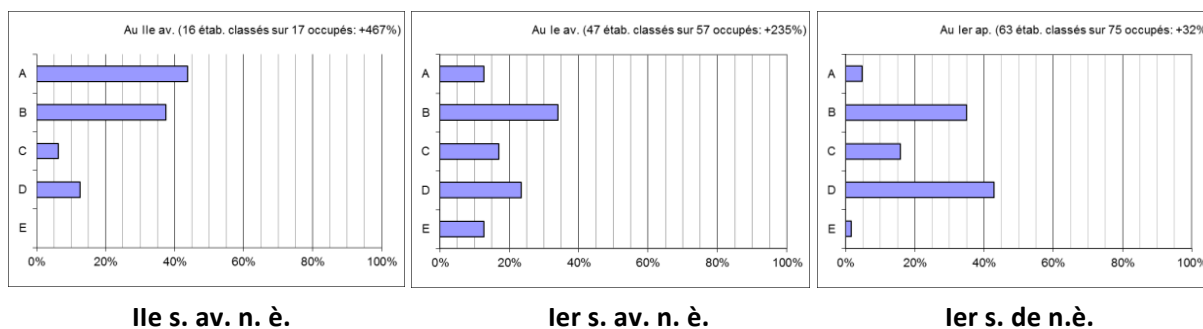


Fig. 16. Distribution par classe hiérarchique des établissements de la zone-atelier Argens-Maures au II<sup>e</sup> s. av. n. è., au I<sup>er</sup> s. av. n. è et au I<sup>er</sup> s. de n. è.

Ainsi, et bien que la faiblesse des effectifs (16 établissements classés au II<sup>e</sup> s. av. n. è.) incite à la prudence, la répartition par classe des établissements du II<sup>e</sup> s. av. n. è. montre un profil resserré sur les classes A et B. Un examen détaillé met en évidence deux types d'établissements : d'une part, les habitats de hauteur du second âge du Fer, majoritaires, qu'ils soient fortifiés (classe A) ou ouverts (classe D et une partie de la classe B), d'autre part, (classes B et C), des établissements ruraux probablement assez modestes au II<sup>e</sup> s. av. n. è., mais qui connaîtront un développement important à l'époque romaine puisqu'ils constituent les états anciens de *villae* identifiées au Haut-Empire. À l'inverse, les établissements des classes A et D ne perdurent pas au-delà du changement d'ère. Cela explique la forte diminution enregistrée par la classe A au I<sup>er</sup> s. av. n. è. et au I<sup>er</sup> s. de n. è. (fig. 16), les habitats fortifiés de l'âge du Fer étant remplacés dans cette classe par les établissements antiques ayant une fonction religieuse, en l'occurrence deux habitats dotés d'un mausolée, et par l'unique agglomération d'époque romaine du corpus<sup>6</sup>, *Forum Voconii*.

Le spectre hiérarchique s'élargit au I<sup>er</sup> s. av. n. è. avec des établissements créés dans toutes les classes, et notamment dans les classes de faible niveau hiérarchique : C (87,5 % des établissements de la classe C au I<sup>er</sup> s. av. n. è. sont des créations), D (91 %) et surtout E, qui n'était pas représentée au siècle précédent. Comme nous l'avons noté plus haut, les établissements de la classe E, qui semblent correspondre à de toutes petites exploitations rurales, voire à de simples bâtiments agricoles, sont toutefois éphémères puisqu'ils disparaissent tous avant la fin du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Leur répartition spatiale ne met en évidence aucune tendance particulière, que ce soit en terme de localisation ou de relation aux établissements des autres classes, mais il est vrai qu'ils sont très peu nombreux (6 au I<sup>er</sup> s. av. n. è.). Bien que toutes les classes soient représentées, on note, dès le I<sup>er</sup> s. av. n. è., la prépondérance des établissements des classes B et D, tendance qui s'affirme au siècle suivant (fig. 16), puisque ces classes enregistrent les plus forts taux de créations (respectivement 32 % et 59 %).

On passe ainsi, entre le II<sup>e</sup> s. av. n. è. et le I<sup>er</sup> s. de n. è., d'un profil resserré sur deux types d'établissements dont les niveaux hiérarchiques sont probablement plus différenciés au II<sup>e</sup> s. av. n. è. que ce que leur regroupement dans les classes A et B semble indiquer, à un spectre hiérarchique plus étendu au I<sup>er</sup> s. de n. è.. Ce spectre hiérarchique présente une structure bimodale, dominée, pour le haut de la hiérarchie, par des établissements de la classe B qui correspondent à des villages ou à de grosses exploitations agricoles, dont une majorité prennent la parure architecturale des *villae* (59 %) dans le courant du I<sup>er</sup> s., et pour le bas de la hiérarchie, par les exploitations agricoles plus modestes de la classe D. Dans ce schéma, les classes extrêmes, A et E, sont peu représentées.

La croissance du nombre d'établissements entre le II<sup>e</sup> s. av. n. è. et le I<sup>er</sup> s. de n. è. se manifeste donc à la fois par une expansion de la zone occupée et par une densification de l'occupation, mais qui ne se fait pas de manière homogène, puisque des zones de forte concentration d'établissements sont séparées par des espaces de plus faible densité. Dans certains cas, cette structure en agrégats va

<sup>6</sup> À l'exception de *Forum Iulii*, chef-lieu de cité.

de pair avec une mixité hiérarchique des établissements, un établissement de fort niveau hiérarchique étant associé à un ou plusieurs établissements de niveau hiérarchique inférieur, ce qui peut suggérer des relations fonctionnelles entre ces établissements au sein de réseaux locaux polarisés (fig. 17). On remarquera toutefois que ces réseaux sont généralement peu fournis (en général un seul et au maximum deux établissements « satellites ») et qu'il existe par ailleurs des agrégats associant des établissements de même niveau hiérarchique (fort ou faible).

Cette structure du peuplement se maintient au II<sup>e</sup> s. de n. è. avec une grande stabilité, tant hiérarchique que spatiale, puisque la quasi-totalité (97 %) des établissements occupés au II<sup>e</sup> s. existait déjà au siècle précédent. On notera toutefois la disparition de la classe E du profil hiérarchique de la zone-atelier au II<sup>e</sup> s., deux des trois établissements classés abandonnés au I<sup>er</sup> s. se rattachant à cette classe.

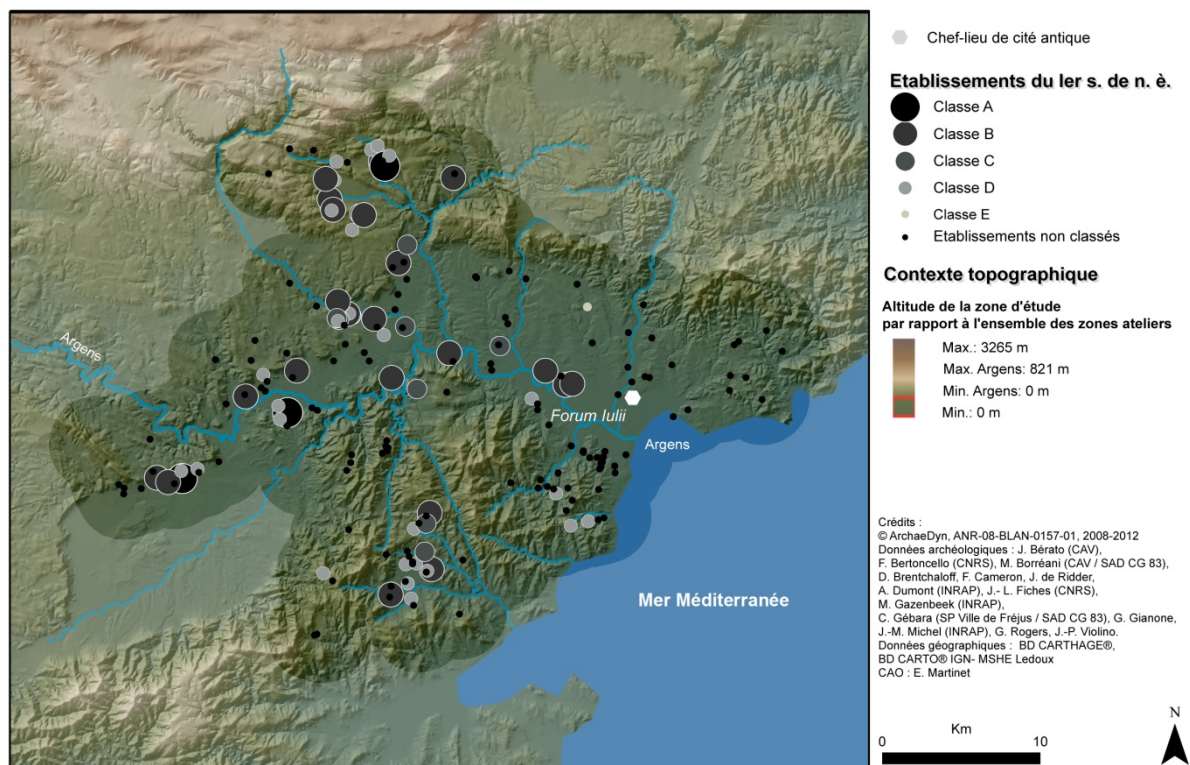


Fig. 17. Répartition spatiale des établissements du I<sup>er</sup> s. de n. è. par classe hiérarchique (en blanc les établissements non pris en compte dans la classification hiérarchique, mal datés (Occ0 ou OccNR)).

#### 4.2. II<sup>e</sup> s. et III<sup>e</sup> s. de n. è. : réduction de l'occupation et resserrement hiérarchique

À partir de la fin du II<sup>e</sup> s., marquée par un phénomène massif d'abandons (69 % des établissements occupés au II<sup>e</sup> s. disparaissent), s'amorce une décline rapide du nombre d'établissements, qui n'est pas compensée par la faiblesse des créations aux III<sup>e</sup> s. et IV<sup>e</sup> s., et aboutit à un taux d'occupation très bas au IV<sup>e</sup> s. (16 établissements datés).

Bien que toutes les classes hiérarchiques soient touchées par les abandons au II<sup>e</sup> s., ces derniers affectent majoritairement les établissements de faible niveau hiérarchique (fig. 18), notamment ceux de la classe D, qui sont véritablement décimés (92 % des établissements de la classe D occupés au II<sup>e</sup> s. sont abandonnés avant la fin de ce siècle, ce qui représente plus de la moitié des abandons au II<sup>e</sup> s.).

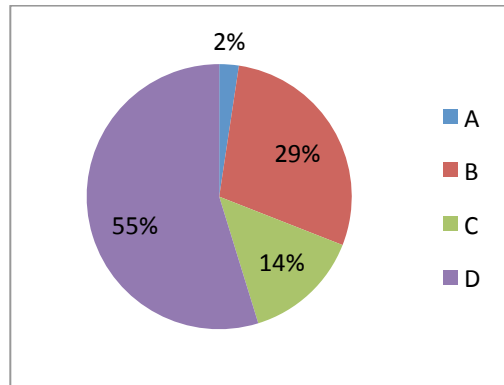


Fig. 18. Répartition par classe hiérarchique des établissements abandonnés au II<sup>e</sup> s. de n. è. (% sur le total des abandons du II<sup>e</sup> s.).

À l'inverse, les établissements de rang supérieur résistent mieux : deux des trois établissements de la classe A occupés au II<sup>e</sup> s. perdurent au III<sup>e</sup> s. ainsi que 45 % des établissements de la classe B et 45 % des établissements de la classe C. Ce phénomène a pour conséquence un resserrement du profil hiérarchique du peuplement autour des classes supérieures, classe B notamment, et moyenne, classe C (profil de type « asymétrique supérieur », fig. 19). L'examen détaillé de ces établissements montre qu'il s'agit, mis à part l'agglomération de *Forum Voconii*, d'exploitations agricoles dont la plupart (63 %) livrent des vestiges architecturaux permettant de les interpréter comme des *villae*. Sans que l'on puisse assurer, en l'absence de fouilles, que ces établissements conservent ce statut au III<sup>e</sup> s., leur maintien suggère qu'ils étaient mieux armés pour résister à la vague d'abandon du II<sup>e</sup> s.

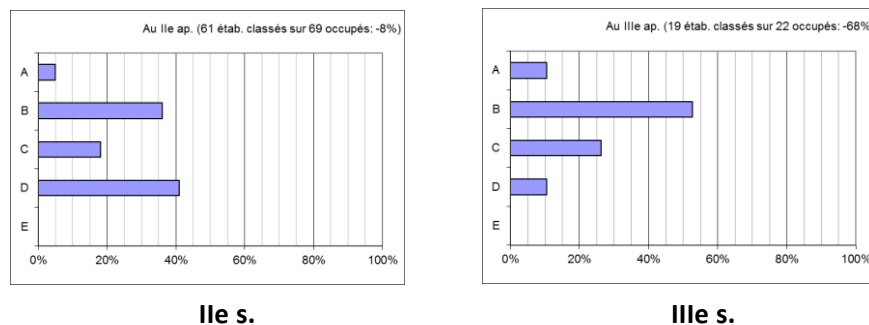
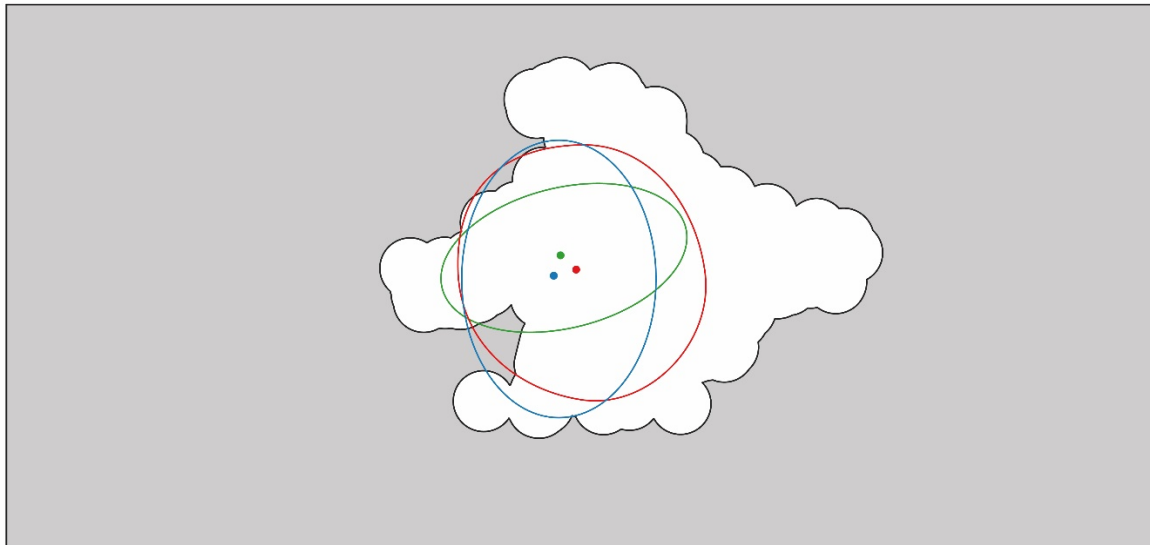


Fig. 19. Distribution par classe hiérarchique des établissements de la zone-atelier Argens-Maures aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. de n. è.

La réduction drastique du nombre d'établissements à la fin du II<sup>e</sup> s. a évidemment des conséquences spatiales, la plus évidente étant la nette rétraction de l'emprise globale du peuplement, qui apparaît clairement à l'examen de l'ellipse de déviation standard au III<sup>e</sup> s. (fig. 20) : non seulement sa taille diminue de 44 % par rapport à l'ellipse du I<sup>er</sup> s., mais son orientation indique un peuplement désormais centré sur la dépression permienne, au centre de la zone (fig. 21 A).



**Point moyen et ellipse de déviation standard**

Point moyen

- 1er s. ap. J.-C.
- 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Ellipse de déviation standard

- 1er s. ap. J.-C.
- 3<sup>e</sup> s. ap. J.-C.
- 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

□ Emprise de la zone d'étude

Crédits :

© ArchaeDyn, ANR-08-BLAN-0157-01, 2008-2012

Données archéologiques : J. Bérato (CAV), F. Bertonecello (CNRS), M. Borréani (CAV / SAD CG 83), D. Brentchaloff, F. Cameron, J. de Ridder, A. Dumont (INRAP), J.-L. Fiches (CNRS), M. Gazenbeek (INRAP), C. Gébara (SP Ville de Fréjus / SAD CG 83), G. Gianone, J.-M. Michel (INRAP), G. Rogers, J.-P. Violino.  
SIG / CAO : C. Gandini

0 Km 20

Fig. 20. Ellipse de déviation standard et barycentre des semis d'établissements des I<sup>er</sup>, III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. dans la zone-atelier Argens-Maures.

Cette image doit toutefois être considérée avec prudence étant donné les difficultés de datation des établissements à partir du seul mobilier retrouvé en prospection, notamment pour des périodes comme le III<sup>e</sup> s. où les marqueurs chronologiques précis sont rares. La cartographie des établissements datés de l'époque romaine sans précision (OccNR) permet de contrebalancer l'apparente désertion des massifs au III<sup>e</sup> s. (fig. 21 B).



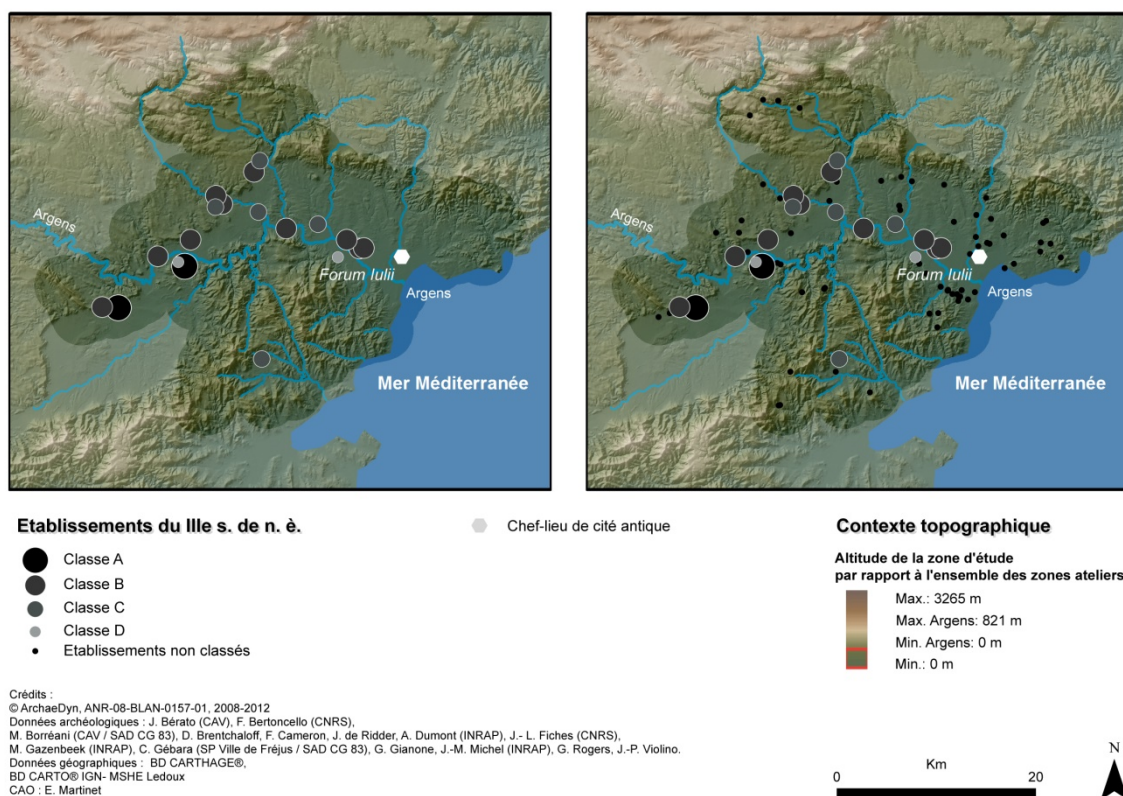


Fig. 21. Répartition spatiale des établissements du III<sup>e</sup> s. de n. è.

Carte de gauche : établissements datés représentés par classe hiérarchique ; Carte de droite : établissements datés représentés par classe hiérarchique et établissements non pris en compte dans la classification hiérarchique, mal datés (OccNR).

En ce qui concerne la structure spatiale du peuplement, l'histogramme des distances aux cinq plus proches voisins met en évidence un desserrement de la trame de l'habitat au niveau local : alors qu'ils étaient compris entre 1 et 2 km au I<sup>er</sup> s., les espacements s'étalent de 2 à 8 km au III<sup>e</sup> s., avec une majorité d'occurrences entre 3 et 5 km (fig. 22).

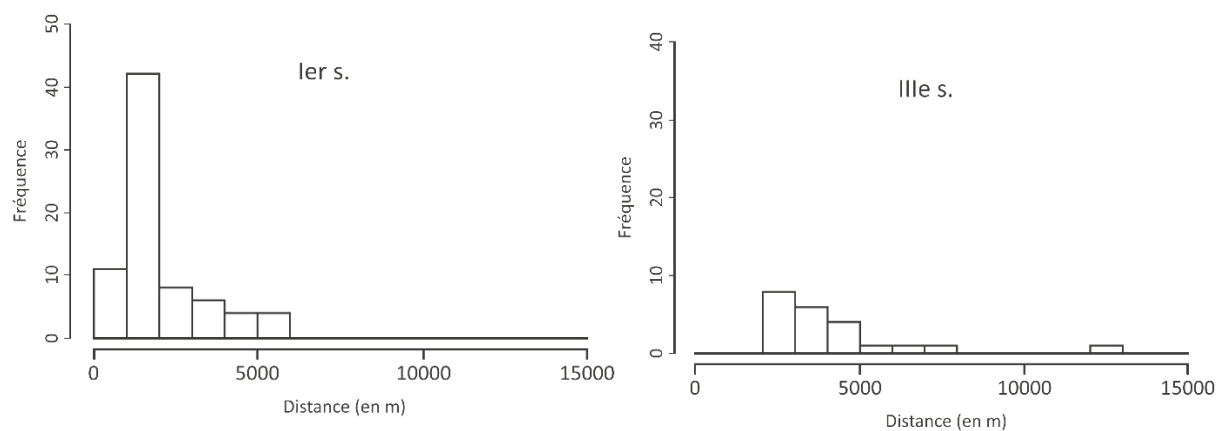


Fig. 22. Distances moyennes (en mètres) de chaque établissement à ses cinq plus proches voisins, au I<sup>er</sup> et au III<sup>e</sup> s. de n. è. dans la zone-atelier Argens-Maures (établissements bien datés uniquement).

Cette augmentation de l'espacement des établissements, combinée à la réduction de l'emprise globale du peuplement, explique que la dispersion des distances entre tous les établissements diminue au III<sup>e</sup> s. (fig. 14) puisqu'il y a à la fois moins d'établissements proches et moins d'établissements lointains. Toutefois, bien que le semis d'établissements soit moins contrasté qu'au I<sup>er</sup> s., il ne devient pas régulier pour autant : des agrégats subsistent, mais ils comportent moins d'établissements qui sont moins régulièrement espacés.

Ces éléments permettent de nuancer les interprétations généralement proposées pour le recul de l'occupation au III<sup>e</sup> s. Certes, la trame du peuplement se relâche, mais les établissements qui disparaissent sont les plus modestes, tandis que les plus importants perdurent. La récurrence de ce phénomène dans plusieurs microrégions du Sud de la France incite à voir dans la vague d'abandons de la fin du II<sup>e</sup> s., plus qu'un recul généralisé du peuplement, une réorganisation des modalités d'occupation traduisant l'aboutissement d'un processus d'investissement des terroirs, qui se stabiliserait autour des principaux pôles d'initiative agraire (Durand Dastès *et al.*, 1998, p. 109) et pourrait éventuellement s'accompagner d'une concentration des forces productives, comme certains sites fouillés dans le Var pourraient le suggérer (Bertoncello, 2005). Il reste que la rétraction de l'occupation est telle dans la zone Argens-Maures, même en relativisant la désertion apparente des massifs, que l'on ne peut exclure une réelle baisse de l'occupation à partir de la fin du II<sup>e</sup> s.

#### **4.3. Du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s. de n. è. : un second cycle de peuplement**

Le IV<sup>e</sup> s. marque une légère reprise des créations (3 établissements, soit 19 % des établissements occupés au IV<sup>e</sup> s. : fig. 7), qui se poursuit au V<sup>e</sup> s. avec 4 établissements créés (23 %). Le recul des abandons au IV<sup>e</sup> s. (fig. 8), qui explique le fort taux de maintien des établissements enregistré au V<sup>e</sup> s. (76 % des établissements occupés au V<sup>e</sup> s. sont hérités du IV<sup>e</sup> s. : fig. 7), conduit à une stabilité, voire à une légère augmentation, du nombre d'établissements entre le IV<sup>e</sup> (16 établissements) et le V<sup>e</sup> s. (17 établissements). Il s'agit toutefois d'une reprise éphémère : dès le V<sup>e</sup> s., les abandons reprennent avec force (47 % des établissements occupés au V<sup>e</sup> s. disparaissent avant la fin de ce siècle) et s'amplifient aux VI<sup>e</sup> (67 % d'abandons) et VII<sup>e</sup> s. (les 3 établissements occupés au cours de ce siècle disparaissent), sans être compensés par des créations (fig. 7). Ces abandons aboutissent à une chute drastique du nombre d'établissements (3 au VII<sup>e</sup> s. et un seul au VIII<sup>e</sup> s.). Ces chiffres, basés sur les établissements précisément datés, ne reflètent toutefois pas la réalité de l'occupation tardo-antique, pour laquelle il convient de prendre en compte les établissements, bien plus nombreux (46), dont la datation ne peut être précisée entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup>, voire le VIII<sup>e</sup> s. (notés Occ0). Bien qu'elle corresponde sans doute à une hypothèse maximale (tous les établissements placés dans l'intervalle V<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> s. ne sont pas forcément contemporains ni ne durent trois siècles), la courbe de la figure 6 intégrant ces établissements mal datés suggère de réévaluer à la hausse l'intensité de l'occupation tardo-antique dans la zone Argens-Maures. De même, leur cartographie montre un investissement de l'espace beaucoup plus large que ce que laissent voir les seuls établissements datés (fig. 23). L'ellipse de déviation standard du semis d'établissements du V<sup>e</sup> s. se rapproche d'ailleurs de celle enregistrée au I<sup>er</sup> s., et cela même en tenant uniquement compte des établissements précisément datés (fig. 20).

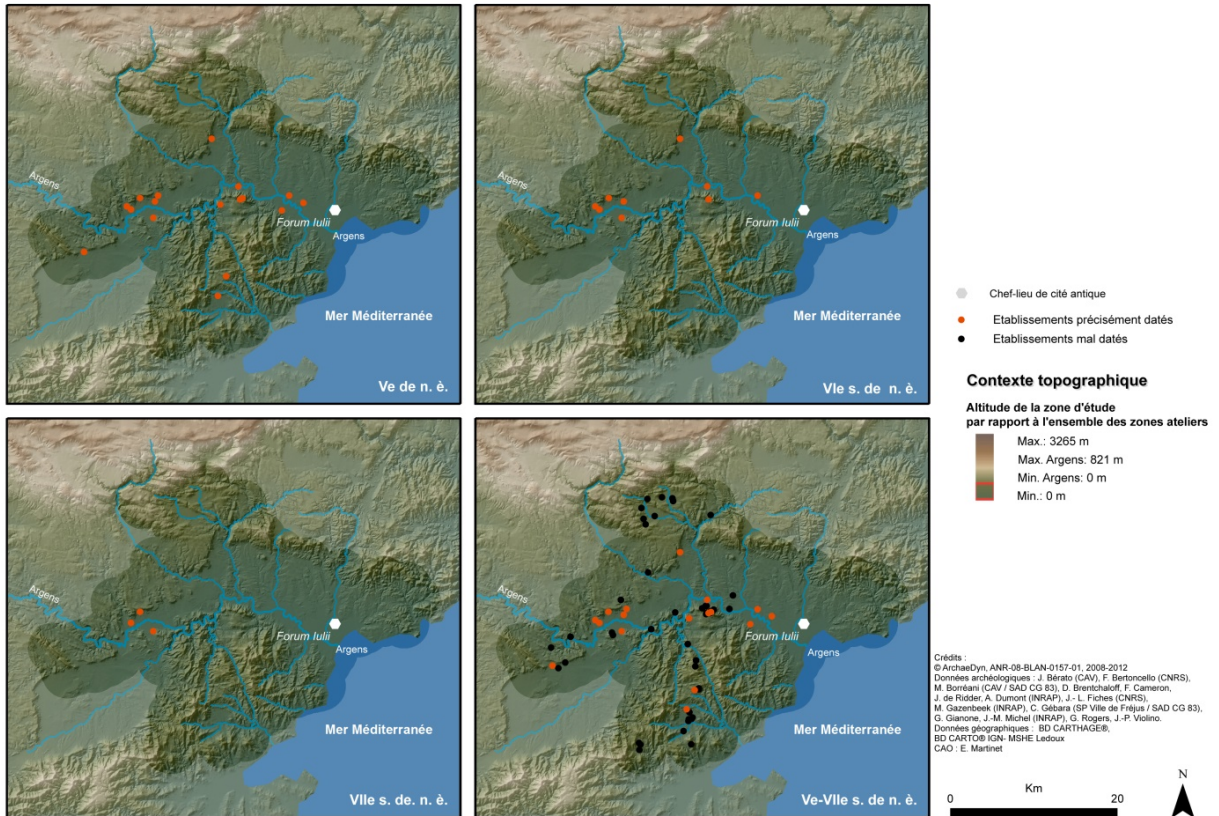


Fig. 23. Répartition spatiale des établissements datés du V<sup>e</sup>, du VI<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> s. de n. è., et des établissements bien datés et mal datés (Occ0) occupés entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. de n. è.

En ce qui concerne la structure spatiale du peuplement, l'histogramme des distances aux cinq plus proches voisins met en évidence une trame assez lâche au V<sup>e</sup> s., dans la continuité du III<sup>e</sup> s., avec des espacements compris entre 2 et 10 km et majoritairement inférieurs à 5 km (fig. 24). Si l'on tient compte toutefois des établissements mal datés (Occ0), la trame se resserre et s'apparente davantage aux valeurs d'espacements rencontrées au I<sup>er</sup> s., comprises entre moins d'1 km et 6 km (7 km au V<sup>e</sup> s. : fig. 25).

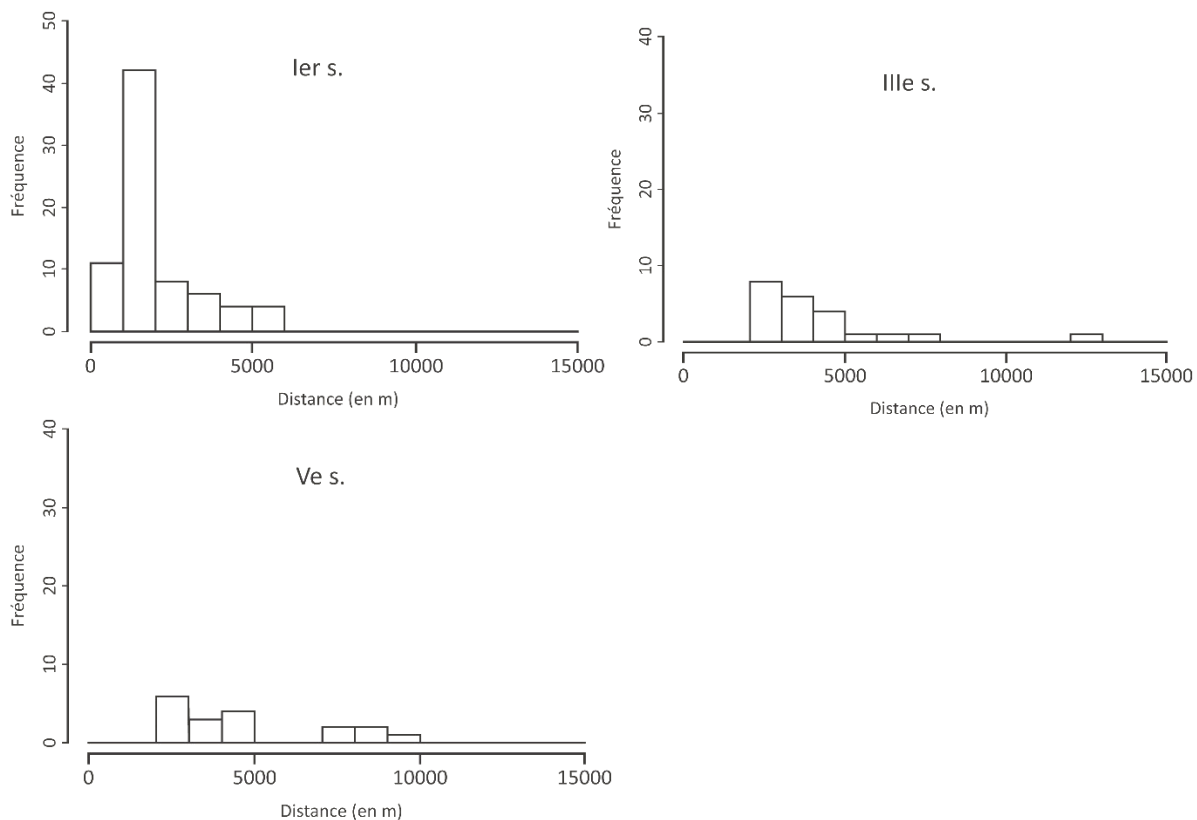


Fig. 24. Distances moyennes (en mètres) de chaque établissement à ses cinq plus proches voisins, aux I<sup>er</sup>, III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. de n. è. dans la zone-atelier Argens-Maures (établissements bien datés uniquement).

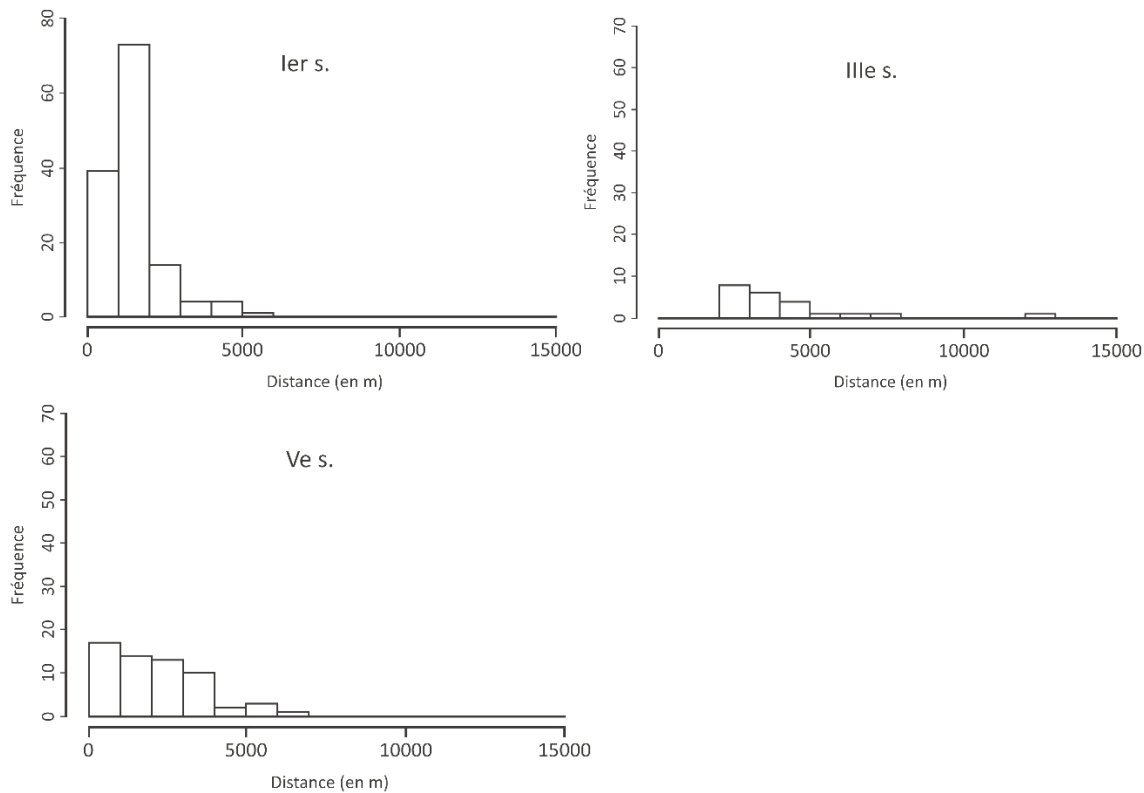


Fig. 25. Distances moyennes (en mètres) de chaque établissement à ses cinq plus proches voisins, aux I<sup>er</sup>, III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. de n. è. dans la zone-atelier Argens-Maures (établissements bien datés et établissements datés au sein de période de 3 siècles (Occ0)).

Dans l'ensemble de la zone-atelier Argens, on observe une réduction de la dispersion des valeurs d'espacement (distance moyenne) entre tous les établissements (précisément datés : fig. 14) entre le III<sup>e</sup> s. et le V<sup>e</sup> s. (rétraction de la boîte de dispersion et abaissement des valeurs de distance maximales), tandis que le nombre de valeurs extrêmes augmente légèrement. Cela traduit une structure en agrégats, avec des espacements faibles et homogènes au sein d'agrégats séparés par de grandes distances (fig. 23 : V<sup>e</sup> s.). Logiquement, la dispersion des valeurs augmente si l'on ajoute les établissements mal datés (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. : Occ0, fig. 26) puisqu'il y a à la fois plus d'établissements proches et plus d'établissements distants, l'ensemble de la zone-atelier étant alors occupée (fig. 23 : V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.). On remarquera toutefois que, dans les deux cas, le semis est plus régulier qu'au I<sup>er</sup> s., bien qu'il conserve une structure en agrégats : que l'on considère uniquement les établissements précisément datés ou que l'on y adjoigne les établissements mal datés, la dispersion des valeurs de distance est moindre au V<sup>e</sup> s. qu'au I<sup>er</sup> s., traduisant des espacements moins contrastés, à la fois au sein des agrégats (resserrement de la boîte de dispersion) qu'entre les agrégats (abaissement des valeurs de distance maximales).

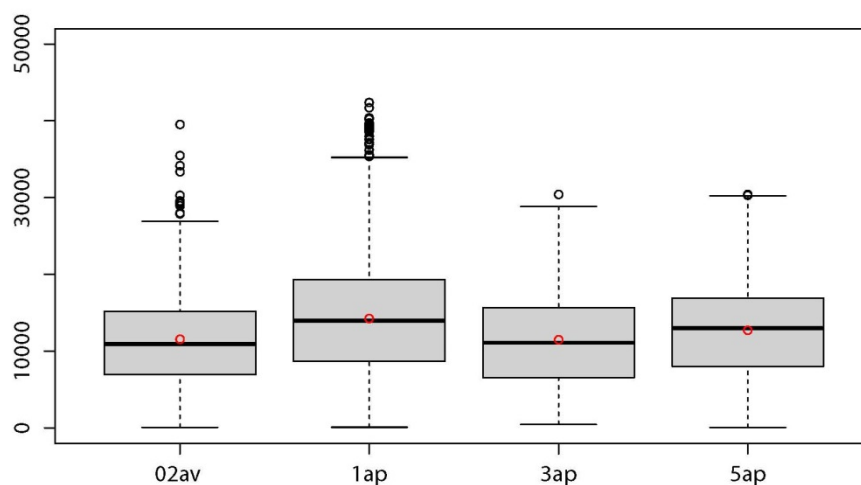


Fig. 26. Distribution statistique des distances (en mètres) entre tous les établissements de la zone-atelier Argens-Maures au II<sup>e</sup> s. av. n. è., au I<sup>er</sup> s., au III<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> s. de n. è. (établissements bien datés et établissements datés au sein de période de 3 siècles (Occ0)).

À première vue, les mouvements (à la hausse ou à la baisse) qui affectent l'effectif des établissements au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> s. ne semblent pas modifier fondamentalement la structure hiérarchique du peuplement, qui reste centrée sur la classe B, malgré une érosion de la classe C et un léger renforcement des classes de niveau inférieur, D et E (fig. 27).

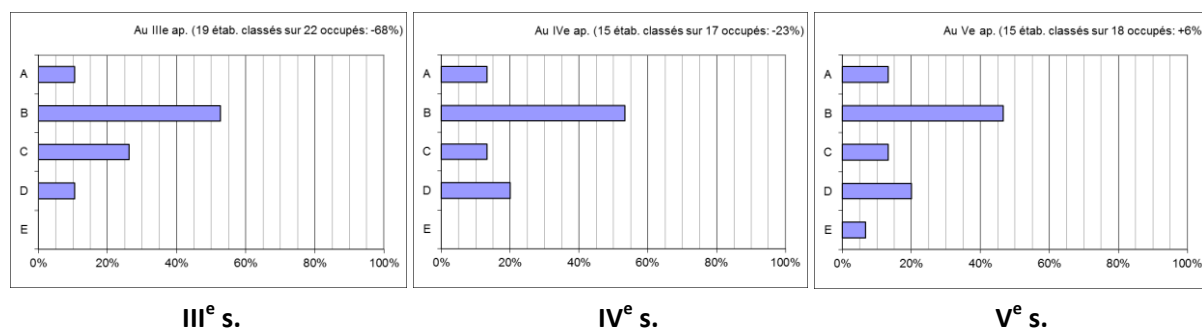


Fig. 27. Distribution par classe hiérarchique des établissements de la zone-atelier Argens-Maures aux III<sup>e</sup> s., IV<sup>e</sup> s. et V<sup>e</sup> s. de n. è.

Ces histogrammes sont toutefois à considérer avec prudence, pour deux raisons. La première est liée à l'effectif très réduit (15 établissements aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s.) sur lequel reposent ces profils hiérarchiques, qui ne prennent pas en compte les établissements mal datés (Occ0), exclus de la classification. La seconde tient aux limites mêmes de l'information archéologique disponible en prospection de surface, qui ne permet que très rarement de distinguer l'évolution de la forme et de la fonction d'un site au cours de son occupation. En conséquence, les modalités descriptives prises en compte pour la classification hiérarchique restent bien souvent identiques pour toutes les phases d'occupation d'un même site, y compris quand la céramique indique un hiatus dans son occupation, ce qui génère alors la création de deux établissements, de datation et durée d'occupation différentes, mais présentant les mêmes modalités de superficie et de matériaux de construction, voire de fonction. Ainsi, un établissement du Haut-Empire qui perdure dans l'Antiquité tardive conserve le même niveau hiérarchique tout au long de son occupation. De même, sauf à de rares exceptions, la réoccupation tardo-antique d'un établissement abandonné à la fin du Haut-Empire présente le même niveau hiérarchique que l'établissement originel. Dans ces conditions, la stabilité du profil hiérarchique du peuplement dans l'Antiquité tardive n'est peut-être qu'un artefact et si l'on élargit l'examen aux établissements mal datés (codés Occ0) non pris en compte dans la classification, la situation apparaît plus contrastée.

Parmi ces 46 établissements dont la datation ne peut être précisée entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup>, voire le VIII<sup>e</sup> s., 17 sont des réoccupations d'habitats plus anciens. L'examen de leur profil hiérarchique montre une grande variété de superficie (avec une majorité, 58 %, comprise entre 0,5 et 2 ha : Sup1 et Sup2) et de matériaux de construction (dont 31 % présentant des éléments de décor architecturaux (mosaïque, marbre, éléments sculptés : Mat8), 25 % uniquement des tuiles (Mat4), parfois accompagnées de pierres (Mat5 : 19 %), qui reflète probablement davantage le profil de ces établissements lors de leur première occupation au Haut-Empire. Les établissements créés entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. sans précision (Occ0), au nombre de 29, présentent un profil beaucoup plus homogène, puisque 69 % d'entre eux ont une superficie inférieure à 0,1 ha (Sup01) et ne livrent que des tuiles (50 %), éventuellement accompagnées de pierres (Mat5 : 27 %), ou aucun matériau de construction. Aucun d'entre eux ne présente de fonction particulière (Fon1). Ce profil correspond totalement à celui de l'établissement de La haute Rouquaire 558, à Roquebrune-sur-Argens (Ar00147-ROQ233), l'un des deux établissements créés au V<sup>e</sup> s. ayant participé à la classification hiérarchique, qui relève de la classe E, à la base de la hiérarchie (*cf. supra* : 3.5).

La prise en compte des établissements mal datés concourt ainsi à rééquilibrer le profil hiérarchique du peuplement tardo-antique en faveur des niveaux inférieurs. Il faut par ailleurs noter la réapparition au V<sup>e</sup> s. d'une catégorie d'établissements délaissée depuis la fin de l'âge du fer : les habitats groupés perchés et fortifiés. Le site de Sainte-Candie (Ar00127-ROQ042a), créé à la charnière des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. au sommet du Rocher de Roquebrune-sur-Argens, est emblématique de cette catégorie. Rattaché à la classe A, il correspond à une véritable agglomération dotée d'une église et d'une enceinte délimitant un espace de 7,5 ha (*cf. supra* : 3.1 et fig. 9). Non pris en compte dans la classification hiérarchique car leur occupation tardo-antique est mal datée (Occ0), les habitats perchés du Fort des Mures à Vidauban (Ar00192-VDB007b) et de San Peyre, à Plan-de-La-Tour (Ar00095-PLT048), qui réoccupent des *oppida* protohistoriques, pourraient également être rattachés à ce groupe d'établissements, bien qu'ils soient moins bien connus en l'absence de fouille (Brun, 1999, p. 564 ; 858-859). L'ensemble de ces éléments conduit à envisager pour l'Antiquité tardive une structure du peuplement assez différente de celle rendue par les seuls établissements classés, qui serait davantage hiérarchisée, avec au sommet de la hiérarchie (classe A) quelques villages - voire véritables agglomérations - perchés, et une majorité d'établissements, pour la plupart de création récente, au bas de la hiérarchie (classe E), les quelques établissements anciens, occupés en continu depuis le Haut-Empire ou réoccupés après un hiatus, pouvant se placer dans les classes intermédiaires.

Ces différents indicateurs témoignent, notamment si l'on tient compte des établissements mal datés, de la vitalité du peuplement tardo-antique, qui nuance fortement l'image traditionnelle d'un

lent déclin et nous semble au contraire relever d'un second cycle de peuplement qui se met en place à partir du IV<sup>e</sup> s. et surtout du V<sup>e</sup> s., en s'appuyant sur l'héritage du Haut-Empire tout en renouvelant assez fortement les formes et l'organisation spatiale et hiérarchique. Bien que les marqueurs, céramiques notamment, fassent défaut pour suivre le devenir de ce système de peuplement au-delà du VIII<sup>e</sup> s., des indices de continuité existent. L'examen de certains pôles de peuplement connus par les textes des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s. montre leur ancrage, au moins topographique, sur des sites déjà occupés au Haut-Empire et dans l'Antiquité tardive, sans que l'on puisse assurer, faute de fouilles, leur occupation continue jusqu'au haut Moyen Age (Bertoncello et Ségura, à paraître). Par ailleurs, une partie au moins des habitats perchés qui (ré)apparaissent aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. participeront au réseau castral du XI<sup>e</sup> s.

#### Sources antiques :

PLINE, *Histoire Naturelle*. Livre III, Texte et trad. H. Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 1998 (Collection des Universités de France).

POLYBE, *The Histories*. Vol. VI, Livre XXXIII, Texte et trad. W. R. Paton, Londres, William Heinemann Ltd., 1954 (Loeb classical library).

STRABON, *Géographie*. Tome II, Livres III et IV, Texte et trad. F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 1966 (Collection des Universités de France).

#### Bibliographie :

AUBERT G., BOYER R., FÉVRIER P.-A., TAXIL A., 1954-1955, « Atlas International des routes protohistoriques et historiques : évolution de la grande voie transversale des Alpes Maritimes au Rhône. Introduction et commentaires (Alpes maritimes à Fréjus) », *Histoire Locale*, 17-24, p. 2-12.

AUBERT G., 1957, « Évolution de la grande voie transversale des Alpes Maritimes au Rhône : Commentaires (suites) », *Histoire Locale*, 29-32, p. 3-14.

BARRUOL G., 1969, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule : Étude de géographie historique*, Paris, de Boccard, 440 p. (*Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 1).

BÉRATO J., 2004, « L'établissement rural de Saint-Martin à Taradeau (Var), I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C. », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 37, p. 35-108.

BÉRATO J., DUGAS F., MAGNIN F., 1989, « Un exemple d'évolution diachronique de l'occupation des sols en Centre Var », *Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, 41-1, p. 43-50.

BÉRATO J., DUGAS F., 1990, « L'occupation protohistorique du territoire communal des Arcs-sur-Argens », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 23, p. 13-31.

BERTONCELLO F., 1997a, « Les Rochers, Roquebrune-sur-Argens, Le Muy (Var) : rapport de prospections et sondages », *Bilan Scientifique S.R.A. P.A.C.A. 1996*, Aix-en-Provence, Service Régional de l'Archéologie-Ministère de La Culture, p. 133-136.

BERTONCELLO F., 1997b, *Les sites gallo-romains du bassin de la Gaillarde (Roquebrune-sur-Argens, Var), D.F.S. Sondages d'évaluation archéologique, juin-juillet 1996*, Rapport inédit, Service Régional de l'Archéologie-Ministère de La Culture, Commune de Roquebrune-sur-Argens, S.I.V.O.M. du Pays des Maures et du Golfe de Saint-Tropez - mission patrimoine.

BERTONCELLO F., 1999, *Le peuplement de la basse vallée de l'Argens et de ses marges (Var) de la fin de l'Âge du Fer à la fin de l'Antiquité*, Thèse de Doctorat, Université de Provence I, Aix-en-Provence, 3 vol.

BERTONCELLO F., 2002, « La cité de Fréjus (Var, France) : modalités de l'implantation romaine et dynamiques territoriales », in GARCIA D., VERDIN F. (dir.), *Territoires celtiques : Espaces*

- ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du XXIV<sup>ème</sup> colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Martigues, 1-4 juin 2000, Paris, Errance, p. 150-159.
- BERTONCELLO F., 2004, « Roquebrune-sur-Argens - Rocher de Roquebrune », *Bilan Scientifique S.R.A. P.A.C.A. 2003*, Aix-en-Provence, Service Régional de l'Archéologie-Ministère de La Culture, p. 189-90.
- BERTONCELLO F., 2005, « L'occupation d'un milieu de moyenne montagne en Provence orientale : le massif des Maures (Var) du II<sup>e</sup> s. av. n. è. au VII<sup>e</sup> s. », in BOUET A., VERDIN F. (éd.), *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Age, Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, Ausonius Éditions, p. 45-61 (Mémoires, 16).
- BERTONCELLO F., 2010, « Dynamique du paysage et centuriation dans le territoire de *Forum Iulii*, Fréjus (Var, France) », in DALL'AGLIO P.-L., ROSADA G. (éd.), *Sistemi centuriali e opere di assetto agrario tra età romana e primo medioevo, Atti del convegno Borgoricco (Padova), Lugo (Ravenna), 10-12 settembre 2009, II, Agri Centuriati*, 7, p. 75-91.
- BERTONCELLO F., GAZENBEEK M., 1997, « Dynamique du peuplement en moyenne montagne : le massif des Maures (Var) entre le deuxième Age du Fer et la fin de l'Antiquité », in BURNOUF J., BRAVARD J.-P., CHOUQUER G. (éd.), *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes, Actes des XVII<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 19-21 octobre 1996*, Sophia Antipolis, APDCA, p. 601-20.
- BERTONCELLO F., CODOU Y., 2003, « Variations sur un thème : la cité antique et le diocèse médiéval de Fréjus (Var) », in *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol*. Montpellier, 2003, p. 167-180 (*Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 35).
- BERTONCELLO F., CODOU Y., 2005, « Les fouilles de l'habitat perché de Sainte-Candie à Roquebrune-sur-Argens (Var) : premiers résultats », in DELESTRE X., PÉRIN P. (dir.), *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques, Actes des XXIII<sup>e</sup> Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles, 11-13 oct. 2002, Bulletin Archéologique de Provence*, 3, p. 135-142.
- BERTONCELLO F., FOVET E., GANDINI C., TRÉMENT F. et NUNINGER L., 2012a, « Spatio-temporal dynamics of settlement patterns in Central and Southern Gaul from 800 BC to 800 AD: models for long term interregional comparison », in GANDINI C., FAVORY F., NUNINGER L. (dir.), *Settlement patterns, production and trades from Neolithic to Middle Ages. Archaeodyn. 7 millennia of territorial dynamics*, Oxford, Archaeopress, p. 51-64 (British Archaeological Reports International Series, 2370).
- BERTONCELLO F., FOVET E., TANNIER C., GANDINI C., LAUTIER L., NOUVEL P., NUNINGER L., 2012b, « Configurations spatiales et hiérarchiques du peuplement antique: des indicateurs quantitatifs pour une confrontation interrégionale », in BERTONCELLO F., BRAEMER F. (dir.), *Variabilités Environnementales, Mutations sociales : Nature, Intensités, Échelles et Temporalités des changements, XXXII<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 20-22 octobre 2011*, Antibes, APDCA, p. 175-190.
- BERTONCELLO F., DEVILLERS B., BONNET S., GUILLON S., BOUBY L., DELHON C., 2014, « Mobilité des paysages littoraux et peuplement dans la basse vallée de l'Argens (Var, France) au cours de l'Holocène », *Quaternaire*, 25 (1), p. 23-44.
- BERTONCELLO F., SÉGURA J.-A., à paraître, « Dynamique et trame du peuplement dans la région de Fréjus (Var, France) entre le V<sup>ème</sup> et le VIII<sup>ème</sup> siècles de n. è. », in PERGOLA Ph., *Perchement et réalités fortifiées en Méditerranée et en Europe V<sup>ème</sup>-X<sup>ème</sup> siècles. Actes du Congrès International d'histoire et d'Archéologie*, Roquebrune-sur-Argens, nov. 2019.
- BOYER R., FÉVRIER P.-A., 1963, « Fouilles de la Trinité, à Callas (Var) : campagne de 1960 », *Gallia*, 21-2, p. 261-275.



- BRUN J.-P., BORRÉANI M., 1999, *Carte archéologique de la Gaule – Le Var (83/1 et 83/2)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 984 p., 2 vol..
- CHRISTOL M., 1999, « La municipalisation de la Gaule Narbonnaise », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-TH., *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*. Paris, Publications de la Sorbonne, p. 127-230.
- CHRISTOL M., 2015, « *Pacensis* : les noms de la cité de Fréjus et l’histoire coloniale sous Auguste », *Mélanges de l'École française de Rome - Antiquité* [en ligne], 127-2 | 2015, mis en ligne le 06 octobre 2015, consulté le 05 juin 2017. URL : <http://mefra.revues.org/2839> ; DOI : 10.4000/mefra.2839
- CONGES G., MARTOS F., 2002, « *Forum Voconii* aux Blais (Le Cannet-des-Maures, Var) : le cas d'une agglomération secondaire sur la voie Aurélienne », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, p. 129-35.
- DONNADIEU A., 1930, « Les fouilles des ruines gallo-romaines de Villepey (Villa-Podii) près Fréjus (*Forum Iulii*) », *Mémoires de l'institut des fouilles de Provence et des Préalpes*, 1, p. 129-162.
- DURAND-DASTES F., FAVORY F., FICHES J.-L., MATHIAN H., PUMAIN D., RAYNAUD C., SANDERS L., VAN DER LEEUW S., 1998, *Des oppida aux métropoles : Archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Paris, Economica, 280 p. (Anthropos, coll. Villes).
- FICHES J.-L., VAN DER LEEUW S., AUDOUZE F., 1993, *Hommes, Espaces et Techniques dans la région de Fréjus (Var) : occupation et environnement dans le bassin de l'Argens depuis le Néolithique. Rapport final du projet « Fréjus-Argens » 1990-1993*, ATP « Grands Projets d'Archéologie Métropolitaine ». Rapport inédit, Centre de Recherches Archéologiques du CNRS, Département d'Archéologie de l'Université de Cambridge.
- FICHES J.-L., BRENTCHALOFF D., CHOUQUER G., DUBAR M., GAZENBEEK M., LATOUR J., ROGERS G. B., 1995, « Habitats de l'Age du Fer et structures agraires d'époque romaine aux Escaravatières (Puget-sur-Argens, Var) », *Gallia*, 52, p. 205-261.
- GASCOU J., 1982, « Quand la colonie de Fréjus fut-elle fondée ? », *Latomus*, XLI-1, p. 132-145.
- GASCOU J., JANON M., 1985, *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.), I, Fréjus*. Paris, CNRS, 229 p. (*Gallia*, Supplément 44).
- GASCOU J., MARTOS F., 2000, « Deux inscriptions de *Forum Voconii* : Contribution à l'étude des sources de Pline, *N. H.*, 3, 31-37 », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 130, p. 232-237.
- GAZENBEEK M., 1993, *Prospections dans le Massif des Maures (Projet «Fréjus-Argens»)*, Rapport inédit, CRA-CNRS, Département d'Archéologie de l'Université de Cambridge.
- GAZENBEEK M., 1995, *Massif des Maures : prospections diachroniques (communes de La Garde Freinet, Le Muy, Plan-de-la-Tour et Roquebrune, Var)*, Rapport inédit, Service Régional de l'Archéologie P.A.C.A., CRA-CNRS.
- GIANONE G., 1986, *L'habitat dans la basse vallée de l'Argens de l'Age du Fer au haut Moyen Âge*, Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Aix-en-Provence, 366 p.
- LANZA M.-P., 1998, « Massif des Maures : mines et sites métallurgiques », *Bilan Scientifique S.R.A. P.A.C.A. 1997*, Aix-en-Provence, Service Régional de l'Archéologie-Ministère de La Culture, p. 119-20.
- LANZA M.-P., 1999, « Massif des Maures : mines et sites métallurgiques », *Bilan Scientifique S.R.A. P.A.C.A. 1998*, Aix-en-Provence: Service Régional de l'Archéologie-Ministère de La Culture, p. 146-47.
- MICHEL J.-M., 1991, « Prospections archéologiques dans l'Ouest du Massif des Maures », Rapport inédit, Centre Archéologique du Var, Service Régional de l'Archéologie P.A.C.A.

- OŠTIR K., KOKALJ Ž., SALIGNY L., TOLLE F., 2008, « Confidence maps: a tool to evaluate archaeological data's relevance in spatial analysis », in LAMBERS K., HERZOG I., POSLUSCHNY A. (éd.), *Layers of perception: Proceedings of the 35th Conference on Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology (CAA), Berlin, 2-6 April, 2007*. Bonn, Habelt, p. 272-77.
- OURIACHI M.-J., BERTONCELLO F. (with the collaboration of NOUVEL P., NUNINGER L., FOVET E. et ALIX S.), 2015, « An 'Alphabet' to Describe the Spatio-Temporal Dynamics of Settlement Systems: A Relevant Representation of Time? », in GILIGNY F., DJINDJIAN F., COSTA L., MOSCATI P. et ROBERT S. (eds.) : *CAA 2014 – 21st Century Archaeology, Concepts, Methods and Tools. Proceedings of the 42nd Annual Conference on Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology, Paris, 22-25 avril 2014*, Oxford, Archaeopress, p. 393-398.
- PELLETIER J.-P., 1997, « Les céramiques communes grises en Provence de l'Antiquité tardive au XIII<sup>e</sup> siècle », in *La céramique médiévale en Méditerranée, Actes du VI<sup>e</sup> congrès de l'AICM2, Aix-en-Provence, 13-18 novembre 1995*. Aix-en-Provence, Narrations, p. 111-124.
- RIVET L., BRENTHALOFF D., ROUCOLE S., SAULNIER S., 2000, *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale -2- Fréjus*, 509 p. (Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 32).
- SEGURA J.-A., 2015-2016, « De nouvelles découvertes sur l'habitat de hauteur alto-médiéval de Sainte-Candie (Roquebrune-sur-Argens, Var) », *Revue du Centre Archéologique du Var*, p. 195-202.